

Numéro 210 - 3e trimestre 2002

LE CHASSEUR ARDENNAIS

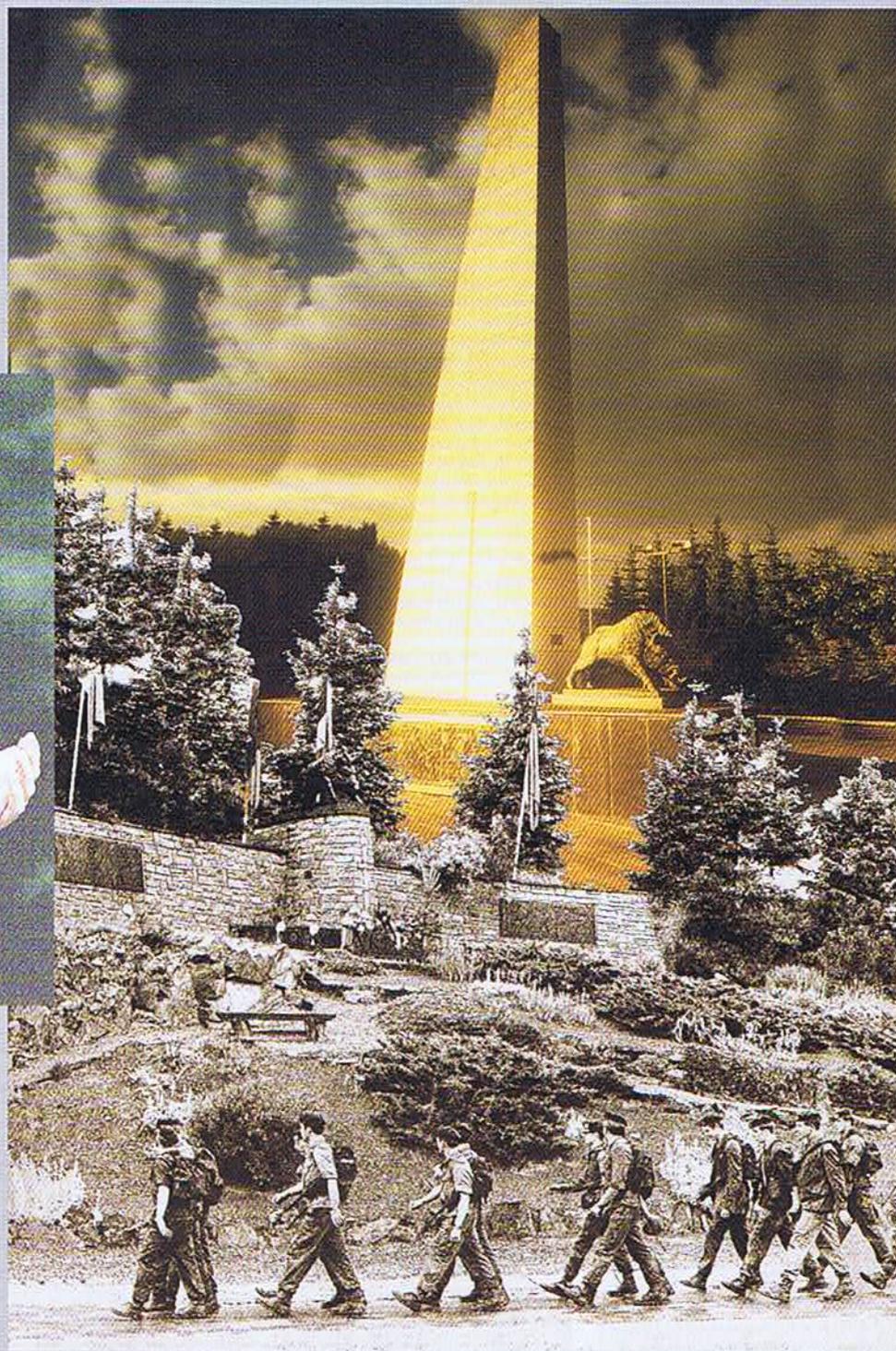
REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

2002



J-PN

1952



Adresses des membres du Conseil d'administration et des dirigeants des sections régionales

PRESIDENT D'HONNEUR
Lieutenant général e.r.
Jean Chabotier

PRESIDENT NATIONAL
Général-major e.r. Jean Henrioul
Avenue Baron Fallon, 19 - 5000 Namur
Tél. 081 74 45 55

VICE-PRESIDENTS
NATIONAUX

Col Hre Baudouin Keutens
Rue de Liège 25 - 4800 Verviers
Tél. 087 22 82 78

François Guiot
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles Tél. 02 705 78 79

Paul Thomas
Rue Thier Ardent 29
4480 Engis - Tél. 04 275 20 76

SECRETARE NATIONAL
Raymond Van Frachen
Rue Robert Boisacq, 5 Bte 12
1330 Rixensart - Tél/Fax 02 652 34 89

SECRETARE NATIONAL-ADJOINT
Joseph Poncelet
rue Campagne Chêne, 47
5070 Fosses-la-Ville - Tél. 071 71 11 23

TRESORIER NATIONAL
Lt Col Hre Gérard Van Nieuwenhove
avenue de Nivelles, 15 - 1300 Limal
Tél: 010 41 90 03
CCP Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT
Jean Dandois
rue des Longues Aires, 9
6990 Bourdon - Tél. 084 31 40 04

ADMINISTRATEURS
Raymond Meinguet
Rue Hamoncourt, 26 - 6762 Saint-Mard
Tél. 063 57 93 91

Colonel BEM e.r. Maurice Dieu
Avenue Sart Paradis, 21 - 5100 Wépion
Tél. 081 46 14 90

Adjt-chef e.r. Jean Klein
Tél/fax 087 77 33 79
32, av Marie-Thérèse - 4900 Spa

Administrateur de la revue
Jacques Arnould
Tulpenlaan 30 - 3090 Overijse
Tél. 02 657 07 06

Commissaire pour les Germanophones
Aloys Palm - 080 21 50 81
Neuville-haut, 36
6690 Vielsalm

DELEGUES DES SECTIONS :
voir Présidents de Sections

Le Régiment
Officier S1, Tél. 084 32 61 01
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne

Le Musée de Marche
Tél: 084 32 60 82

Lt Col Hre B. Goffinet
Tél: 084-31 35 82
1 Sgt Maj J. Gaand 084 32 61 08
ou GSM 075 92 77 11
Cpl Chef J-M Wallon 084 32 61 39
ou privé: 081 73 47 04

La salle ChA de Huy :
voir section de Huy

La MESA
7e Bde Mec Camp Roi Albert
Tél & fax: 084 32 21 57
e-mail: officier.mesa@ping.be

ARLON
CCP: 000-0980849-82

Président:
Maj (r) Guy Schandeler 063 22 27 34
Heckbous, r de la Rausch 18, 6700 Arlon
Secrétaire: Fernand Lacroix 063 22 10 00
Avenue de Mersch, 239, 6700 Arlon
Trésorier: Raymond Belche 063 22 55 48
rue des deux Luxembourg 35, 6700 Arlon

ATHUS- MESSANCY- AUBANGE
SELANGE - HALANZY
Banque: 267 - 0027317 - 79
Président: Jean-Paul Noël 063 38 79 95
Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus
Secrétaire: Patrick Hotton 063 38 99 78
Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange
Trésorier:
Pierre Vandenninden 063 38 94 92
Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus

BASTOGNE - MARTELANGE -
VAUX-SUR-SURE
CCP: 000-0240928-77
Président: Victor Merche 061 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne
Secrétaire: Madame Merche Jacqueline
Savy 1C, 6600 Bastogne
Trésorière: Mme Lahy Emilia 061 21 29 52
R de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL
CCP: 000-0380547-16
Président: Jules Thillen
061 41 11 14
Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix
Secrétaire:
Noël Gérard - Fays les Veneurs
Trésorier:
Luc Jacques 061 41 23 85
rue des Combattants 33, 6680 Bertrix

BOUILLON
CCP: 000-0512180-20
Président-Secrétaire: Roger Thomez
061 46 69 13
rue des Carrières 16, 6830 Les Hayons
Trésorier: Remy Tarte
rue Aze-Fosse 3, 6870 Arville

BRABANT
CCP: 000-0352242-35
Président:
Lt Col BEM Hre André Cougnet
Tél/Fax 02 771 36 93
Av des Goëlands 9, 1150 Bruxelles
Secrétaire:
Mme Astrid Daniëls 02 216 74 14
rue Fr Bossaerts 89 - 1030 Bruxelles
Trésorière:
Mlle Claude Rençon 02 465 42 46
Av du Condor, 8 Bte 13
1080 Bruxelles

EREZEE - MANHAY
CCP: 000-0818871-94
Président:
André Sevrin 086 47 73 55
Rue de Dochamps, 14 6997 Amonines
Secrétaire-Trésorier:
Roger Thirion 084 44 40 02
Rue Courtial Fontaine 5, 6960 Dochamps

ETALLE - HABAY - TINTIGNY
CCP: 000-0823962-44
Président: Jean-Marie Pairoux
063 41 14 23 (Bureau 063 23 18 11)
rue des sports 21, 6724 Marbehan
Secrétaire-Trésorier:
Jacques Richard (+)

FLORENVILLE
CCP: 000-0804897-88
Président:
Fernand Gérard 061 31 51 49
Rue de la Burlanderie 27, 6820 Florenville

Joignez une enveloppe timbrée à vos requêtes (formulaire, photo, etc.).
Payez votre cotisation à votre section. Si vous manifestez votre générosité par un supplément de cotisation (le Ciel vous bénisse !), spécifiez bien QUI vous voulez aider: le national, votre section, la revue Le Chasseur Ardennais ou notre Musée. Voyez les deux comptes mentionnés aux encarts concernant les dons à la revue et au Musée.

Pour le n°211, envoyer:
*disquettes et photos à Jean Henrioul - Avenue Baron Fallon, 19 5000 Namur
*documents à dactylographier à Joseph Poncelet - rue campagne chêne, 47 5070 Fosses-la-Ville
*e-mail à : henrioul.jij@belgacom.net (textes en Word.rtf)

Secrétaire:
Roland Bouillon 061 31 55 06
Rue Nicolai 16, 6820 Florenville
Trésorier: René Lambert 061 31 10 08
Rue Gén Cuvelier 24, 6820 Florenville

HAINAUT
Cte Banque: 000 - 0348650 - 32
Président: Claude De Greef
Tél/Fax 071 41 30 40
rue de l'Etang 282, 6042 Lodelinsart
Secrétaire:
Mme Liliane Ypersiel 071 41 30 40
Trésorier: Jacques Vancauteren
rue Préal 48, 6043 Ransart Tél/Fax 071 353431

CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE
CCP: 000-0762137-08
Président-Secrétaire:
Maurice Tremblay 084 22 33 35
rue St Gobert, 9 à 6900 Hargimont - Marche
Trésorier:
Joël Guyot 084 21 39 67
rue de la Commanderie, 25
6900 Hargimont

HUY
CCP: 000-0718009-15
Président: Louis Mélon 085 23 27 13
rue du Beau Site 6, 4500 Huy
Secrétaire: Roger Vancauteren 085 23 04 51
rue des Jardins, 5 4530 Villers le Bouillet
Trésorier: Firmin Bauche 085 21 32 04
rue des Jardins, 4 4530 Villers le Bouillet

LIEGE - VERVIERS
CCP: 000-0900416-62
Président: Jean Bricart 04 233 84 29
Rue des Chalets 5, 4101 Jemeppe
Secrétaire-Trésorier:
Jean Octave 087 22 10 73
Rue des saules 82, 4800 Verviers-Polleur

Le Chasseur Ardennais

N°210 - 3e trimestre 2002
Revue trimestrielle éditée par la
Fraternelle Royale
des Chasseurs Ardennais

Editeur responsable
Jean Henrioul
Administration
Jacques Arnould

Photos: R. Colle, J-P Noël, J. Octave, J. Guyot, J. Vancauteren, L. VanHoucke, le Regt, les Sections.

Dactylographie: Joseph Poncelet
Impression:
Schmitz & Gofflot à Bastogne
Cette revue a été tirée à 6.000 exemplaires

Le n°211 paraîtra à la fin décembre 2002; les textes sont attendus de façon continue mais au plus tard le 15 novembre; les documents reçus après cette date seront reportés au n°212. SVP, rédigez les chroniques de section en tenant compte de la date de parution.

Les corrections aux listings seront adressées pour le 9 décembre au plus tard à :
Fraternelle Royale Ch A
Square de la Charité-sur-Loire, 13
5100 Wépion

MARCHE-en-FAMENNE et 1ChA
Cte Banque: 068-0127020-74
Président: André Housiaux 084 31 19 23
rue de Bastogne 39, 6900 Hologne
Secrétaire-Trésorier:
Albert Collard 04 250 48 15
rue de la Dime, 114 Bte 3
4347 Fexhe-le-Haut-Clocher

NAMUR
CCP: 000-0364057-16
Président: Roger Cubert 071 72 80 42
tienne des Brûlés 7, 5640 Mettet
Secrétaire - Trésorier:
Joseph Mahieux 083 65 53 74
Bois communal 1A, 5330 Maillen

NEUFCHATEAU
LIBRAMONT-CHEVIGNY
LEGLISE
CCP: 000-0715193-12
Président:
Raymond Lagarmite 063 43 31 79
Rue Notre-Dame 61, 6860 Les Fosses Léglise
Secrétaire-Trésorier
Louis Maury 061 22 23 35
Rue de la Spinette 4, 6800 Libramont-Neuvillers

SAINT - HUBERT
CCP: 000-0800173-20
Président: J. Graffiaux
Tél/Fax 061 61 12 94
Rue Redoute 20B, 6870 Saint-Hubert
Secrétaire-Trésorier:
Joseph Labouise 061 61 15 42
Rue du Home 24, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM et 3ChA
C.C.P. 000-0870976-13
Président: Gaston Mullenaerts 080 215242
rue Gén Jacques, 51 6690 Vielsalm
Secrétaire: André Gilson
Tél/Fax 080 21 53 03
Neuville Haut 44, 6690 Vielsalm
Trésorier: Marcel Bocken 087 54 10 11
rue du Panorama, 34 4910 Theux

VIRTON
CCP: 000-0729100-48
Président: Philippe Broddez 063 58 17 58
rue transversale, 24 6769 Robelmont
Secrétaire-Trésorier:
Raymond Meinguet 063 57 93 91
rue Hamoncourt 26, 6762 Saint-Mard

SECTION REGIMENTAIRE
Cte Banque: 068-0627580-17
Président:
Lt Col e.r. Camille Bernard 084 31 28 72
3 sur les Hys, 6900 Marche-en-Famenne
Secrétaire: Jean Klein Tél/fax 087 77 33 79
32, av Marie-Thérèse, 4900 Spa
Trésorier: Cdt e.r. A. Beudels
Rue Inzefin 34, 6990 Hampteau
Tl/Fax: 084 46 67 76

Club de Marche Chasseurs Ardennais
Président: Jean Bricart
rue des Chalets, 5, 4101 Jemeppe-sur-Meuse;
Tél 04 233 84 29
Secrétaire: Ernest Lesiret 04 365 40 13
rue du Sart-Tilman, 404, 4031 Angleur
Trésorier: Pol Charlier
rue de Bierset, 51, 4460 Grace-Hollogne

Tous les membres repris ci-dessus exercent leurs activités au bénéfice de la fraternelle de façon totalement bénévole et gratuite

Fournitures

autocollant cinq couleurs .. 0,50€
bêret vert sans hure 12,00€
hure pour bêret 2,75€
vue Monument national 0,25€
carte de vœux 0,50€
cravate verte avec hure .. 11,20€
décoration petit modèle .. 14,90€
insigne de revers 20mm ... 6,20€
écusson brodé 5,00€
fixe-ruban
(or, argent, bronze) 6,20€
drapeau de l'Ardenne 49,60€
Les prix indiqués sont obligatoires
Commandes : aux sections

Président National

Dans son discours prononcé à l'occasion du 21 juillet, Sa Majesté le Roi nous a proposé quelques pistes pour contrer la menace de l'extrémisme. Il a dit notamment que «...notre société individualiste fait souvent naître un sentiment de solitude d'autant plus pénible que le climat général est propice à l'indifférence et au repli sur soi.» et en conclusion : «Je souhaite que chez nous, une culture de fraternité, de tolérance et de compréhension de l'autre puisse se développer harmonieusement.»



Comme membres d'une fraternelle, nous ne pouvons qu'être interpellés par ces réflexions de notre Souverain. Il n'est en effet pas inutile de nous remettre en question de temps à autre, de nous demander si nous pratiquons pleinement cette fraternité prévue dans nos statuts et à laquelle nous avons pleinement et librement adhéré.

Croyez-moi chers amis, payer sa (modeste !) cotisation ne suffit pas pour clamer : «je fais partie de la Fraternelle !». Il faut quelque chose de plus. Oh ! Pas nécessairement quelque chose de compliqué ou de contraignant. Il faut simplement commencer par vivre pleinement son appartenance à cette Fraternelle, au quotidien, ou presque. Commencer tout simplement par se rendre compte que l'on n'est pas seul, isolé, mais que l'on fait partie d'une famille unie, que l'on peut, si nécessaire, recevoir quelque chose, et que l'on doit aussi, si nécessaire, donner quelque chose. Cela peut souvent se résumer à un geste, un signe, une parole pour dissiper un éventuel sentiment de solitude.

Certains ont la possibilité et surtout la volonté d'aller un peu plus loin, de faire un peu plus, et c'est tant mieux. Je pense notamment ici à la démonstration que nous avons faite de notre unité lors de notre Congrès national à Namur et lors de la cérémonie du cinquantième anniversaire de notre Monument National, où nous avons reçu, à plus de deux cents, SAR le Prince Philippe et de nombreuses hautes autorités. Merci à tous !

Je pense également à ce geste fort d'une poignée de militaires du Régiment de Chasseurs Ardennais qui, par solidarité, par fraternité, ont fait parcourir la moitié de la troisième étape de la MESA au sergent Frankart, ancien sous-officier de réserve au 1 Ch A, cloué dans son fauteuil d'handicapé, afin qu'il puisse pleinement profiter de l'atmosphère extraordinaire de cette journée. Merci les gars pour VOTRE exemple !

Petits et grands engagements, c'est tout cela la FRATERNITE.

Jean Henrioul



Le Chasseur
Ardennais
n°210
3e trimestre 2002
Sommaire

4
La Vie de la Fraternelle

8
Dans nos sections

19
Le Musée

20
Le Coin Evocation

22
Le Coin Info

23
Contact

25
Au Régiment

27
Ciseaux-Web



Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

BULLETIN D'ADHESION (A envoyer au secrétaire de la section de votre choix)

Nom: Prénom:

Adresse:

vous demande son adhésion en tant que:

- membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe
- membre sympathisant * (non-ancien Chasseur Ardennais) dans la section de (voir page 2)

Je vire 7,50 euros au compte de cette section (compte en page 2)

A le
(signature)

*Doit être présenté par 2 membres effectifs

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue « Le Chasseur Ardennais »



la vie de la fraternelle

photo E. Engels

CINQUANTE ANS !

Magnifique commémoration de l'inauguration de notre Monument National

Quelques uns de nos vaillants porte-drapeau



J-PN



Le Prince salue notre monument après le dépôt de gerbe

sec na



J-PN

Le lieutenant-colonel BEM Delpire accueille nos emblèmes

J-PN

Le 1CLC Delizée et le CL Barbier, en tenue de 40, attendent de présenter la gerbe au Prince



Le Prince passe devant nos anciens

J-PN



Le bel après-midi du 21 juin

Ce 21 juin 2002 a été un grand jour pour tous les Chasseurs Ardennais, comme le fut le 11 mai 1952 lorsque Sa Majesté le Roi Baudouin inaugura «notre» monument en bordure de la nationale 4 à Martelange.

En effet, il n'avait fallu que sept années après la fin de la guerre pour que soient matérialisée dans la pierre et dans le bronze la reconnaissance de la population aux Chasseurs Ardennais de 40-45. Seulement sept années pour décider, pour réunir les fonds par souscription et pour ériger l'imposant monument à cet endroit symbolique sur une idée du lieutenant Greindl qui n'en aura cependant pas connu l'aboutissement. C'est dire l'estime dont jouissaient les Chasseurs Ardennais à la sortie des hostilités, confirmée par la présence autour du Roi, le jour de l'inauguration, de très nombreuses hautes autorités du pays.

Et en ce vendredi après-midi du 21 juin, à l'arrivée de la troisième étape de la MESA, plus de deux cents anciens de notre Fraternelle portant fièrement leur béret vert entourent nos vingt et un drapeaux au pied du monument pour accueillir Son Altesse Royale le Prince Philippe. Mais ils ne sont pas seuls, loin de là ! Le Régiment de Chasseurs Ardennais au grand complet, «nos» jeunes, est impeccablement rangé sur l'esplanade, de même que la musique de la composante aérienne et que les détachements militaires participant à la MESA, soit au total plus de quatre cents militaires belges et étrangers, le tout sous les ordres du lieutenant-colonel BEM Delpire. Mentionnons également la présence d'une trentaine de drapeaux d'associations patriotiques et de fraternelles amies ainsi que de nombreux spectateurs. Voilà le décor planté !

Après avoir été accueilli par M. Flahaut, ministre de la Défense, M. Goerens, ministre luxembourgeois de la Défense, le colonel BEM Pochet, commandant de la 7^e Brigade mécanisée, M. Waty, bourgmestre de Martelange, et par notre Président National, le Prince salue les drapeaux des six anciens Régiments de Chasseurs Ardennais, du 20 A et de notre vieux 10^e de Ligne escortés militairement, ainsi que l'emblème de notre actuel Régiment.

Viennent ensuite les discours prononcés par le bourgmestre de Martelange et par notre Président National (vous en trouverez les textes plus loin). Ensuite, «Comme un écho, vibrante conclusion à l'hommage, le RESISTE ET MORDS des bérets verts résonne une

nouvelle fois des sommets vers la vallée» (L'Avenir du Luxembourg), repris à l'unisson par tous les Chasseurs Ardennais présents.

Le Prince alors dépose au pied du sanglier la gerbe qui lui est présentée par deux Chasseurs Ardennais en tenue de 1939. La cérémonie au monument, courte, mais empreinte d'une belle solennité, est terminée. Le Prince regagne sa voiture aux accents de notre marche tout en saluant au passage quelques-unes des personnalités présentes, parmi lesquelles on reconnaît M. Caprasse, Gouverneur de la province de Luxembourg, S.E. M. Kasel, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, les édiles provinciaux et communaux, le général Sizaire, doyen des Chasseurs Ardennais et de nombreux anciens chefs de corps Chasseurs Ardennais.

Le Prince et les autorités ont alors l'occasion de visiter l'exposition organisée au Centre Culturel de la commune par notre musée de Marche (voir plus loin). C'est le moment ensuite du défilé des troupes et des drapeaux qui ont participé à la cérémonie. Défilé impeccable qui a impressionné tous les spectateurs.

La journée se termine sous le chapiteau dressé sur le terrain de football où un souvenir commun 7^e Brigade-Fraternelle est remis au Prince. C'est un véritable bain de foule pour Lui pressé de toutes parts par les Chasseurs Ardennais et beaucoup de marcheurs de la MESA. Quelques anciens au béret vert peuvent serrer la main au Prince et échanger quelques mots avec Lui. Beaucoup, ce faisant, sont sous l'emprise d'une forte émotion, n'est-ce pas M. Lacroix !

Tous les Chasseurs Ardennais peuvent être heureux et fiers de cette journée qui a montré que l'estime dans laquelle on tenait leurs prédécesseurs en 1952 est toujours aussi vivante en 2002 et qui a montré aussi qu'ils peuvent encore se mobiliser en masse pour les grandes occasions.

N'oublions cependant pas que cette commémoration n'aurait pas pu se dérouler de cette manière sans le travail énorme fourni par la 7^e Brigade mécanisée et en particulier par sa cellule MESA ni sans l'appui total des diverses administrations locales et régionales.

Merci à tous !



Allocution du Président National

Monseigneur,

Tous les Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui, jeunes et anciens, sont honorés par Votre présence. Ils sont également reconnaissants parce qu'ils peuvent constater ainsi que les Chasseurs Ardennais d'hier, et particulièrement ceux de 40, ne sont pas oubliés.

Car ce sont ceux de 40 qui leur ont montré la voie à suivre. Remplis d'un amour immense de leur Patrie et d'une fidélité sans faille à leur Roi, ceux-là ont bataillé durement, héroïquement et sans repos pendant dix-huit jours de l'Ardenne à la Lys, de Martelange et Chabrehez à Vinkt et Gottem. Cinq cents des leurs ont donné leur vie pendant cette campagne pour tenter d'arrêter l'envahisseur. Près de cinq cents autres tomberont encore avant la fin de la guerre.

Nous savons que tous ces sacrifices n'ont pas été vains et les marques de reconnaissance n'ont d'ailleurs pas tardé à saluer les exploits de ces soldats portant le béret vert à la hure.

Les Régiments de la 1^{ère} Division de Chasseurs Ardennais furent les seules unités qui se virent octroyer trois citations à inscrire à leurs drapeaux (Ardenne, La Dendre 1940, Vinkt). Les citations Canal Albert, La Lys et Campagne de Belgique 1940 furent également octroyées à d'autres unités de Chasseurs Ardennais.

La province de Luxembourg quant à elle, population et pouvoirs publics unis dans un même élan, décida d'ériger un monument à la gloire de ces héros, bien qu'ils ne fussent pas tous luxembourgeois, loin de là !

Ce monument fut inauguré le 11 mai 1952 par Sa Majesté le Roi Baudouin en présence des plus hautes autorités du pays lors d'une cérémonie grandiose autant qu'émouvante. La palme que nous pouvons distinguer sur la colonne du monument fut offerte par le Commandant-en-Chef de l'Armée de 40, sa Majesté le Roi Léopold III, preuve éclatante de l'estime qu'il portait aux Chasseurs Ardennais.

Chacun reconnaît que la figure centrale de l'œuvre symbolise parfaitement le caractère du Chasseur Ardennais. C'est l'impressionnant sanglier sculpté par André Fontaine, ce sanglier qui, selon l'expression du Baron Nothomb lors de l'inauguration en 1952, est «frémissant de violence retenue, pour exprimer la force disciplinée d'un peuple prêt à charger pour se défendre».

Le choix de l'emplacement de ce monument n'est évidemment pas fortuit, il se dresse sur la frontière, face à l'est et à l'endroit précis de l'engagement de la 4^e compagnie du 1^{er} Chasseurs Ardennais face à la 1^{ère} Division de Panzer allemande le 10 mai 40 au matin.

Monseigneur,

Plus de cinquante ans ont passé, mais je puis vous assurer que les Chasseurs Ardennais que vous voyez aujourd'hui sont les dignes successeurs de ces combattants de 40 et de ceux aussi qui les ont suivis par après dans le maquis. Ils cultivent les mêmes valeurs, ils sont comme eux au service de leur pays et comme eux, ils sont indéfectiblement attachés à la Dynastie. Conformément à leur devise, ils sont d'ailleurs prêts à Résister et à Mordre en cas de danger.

Le monument au pied duquel nous sommes réunis aujourd'hui occupe véritablement dans le cœur de chacun de ces Chasseurs Ardennais une place très importante. C'est la raison pour laquelle tous vous remercient très sincèrement d'avoir accepté de venir le fleurir à l'occasion de son demi-siècle d'existence.

Allocution du bourgmestre de Martelange, M. Waty

Monseigneur,
Monsieur le Gouverneur,
Messieurs les Ministres,
Monsieur l'Ambassadeur,
Messieurs les Généraux,
Monsieur le Président de la MESA,
Monsieur le Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Mesdames, Messieurs,

Le 11 mai 1952, Sa Majesté le Roi Baudouin, jeune souverain, a inauguré le Monument National des Chasseurs Ardennais. A l'époque, cette manifestation patriotique a constitué un événement d'une importance majeure pour notre pays. Les plus hautes autorités du royaume sont venues saluer les actes d'héroïsmes de nos Chasseurs Ardennais qui ont œuvré à la défense de nos libertés pendant le second conflit mondial.

En ce jour, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de cette inauguration, nous sommes honorés de la présence de Son Altesse Royale le Prince Philippe.

A Martelange, le 10 mai 1940, aux premières lueurs du jour, nos soldats ont courageusement combattu l'ennemi lorsqu'il a franchi la frontière luxembourgeoise. Les premiers éléments de l'avant-garde allemande étaient composés d'une compagnie de motocyclistes, de cyclistes, de chars blindés d'observation et d'un groupe de soldats du génie. Les échanges de tirs nourris ont tué trois de nos soldats. A un jet de pierre d'ici, dans la vallée de la Sûre, à Bodange, les cruels combats ont provoqué la mort de 50 personnes dont une dizaine de Belges et en particulier le Commandant Bricart. Au prix de lourds sacrifices, nos héros ont fortement contribué à retarder l'avancée des troupes ennemies.

C'est pour rendre hommage à tous nos "Bérets verts" qui lors de la campagne des 18 jours et pendant toute la guerre ont rempli leur mission avec honneur et courage que ce monument a été érigé sur cet éperon rocheux. Le sanglier se dresse farouchement face à l'agresseur.

La roue du temps emporte inexorablement les témoins directs de ces années d'horreur. Aujourd'hui notre devoir est de veiller à la transmission, tout à la fois dans le temps et dans l'espace, du précieux témoignage qu'ils nous laissent. Ce monument, lieu de mémoire, fixe le passé et est un symbole dans lequel se reconnaissent tous ceux qui un jour ou l'autre ont servi ce Régiment.

Le troisième millénaire va de plus en plus nous éloigner de cette période trouble de notre histoire. Aussi, dans un effort collectif, nous devons faire preuve d'une vigilance continue afin que l'oubli ou la fascination ou encore la dénégation ou pire la banalisation ne viennent altérer l'exactitude des faits de guerre ou relativiser la gravité de ces événements. Les chemins de paix sont difficiles. Nous ne sommes malheureusement pas à l'abri de nouveaux conflits. Dès lors, une bonne connaissance de notre histoire commune évitera la résurgence et la croissance de tendances antidémocratiques comme nous avons pu le constater dans quelques pays européens ces derniers mois. La chanson bien connue des Chasseurs Ardennais invite d'ailleurs la troupe altière à veiller sans repos.

La fermeture de la route N4 depuis ce midi jusqu'à 18 heures est un fait exceptionnel. Il se justifie pour des raisons de sécurité. Toutefois, ce changement dans les habitudes de déplacement des 11 000 usagers quotidiens produira vraisem-

blement un juste questionnement auprès de tous et aussi un regain d'intérêt pour ce monument à nouveau visible de la route depuis les travaux d'entretien décidés par le ministère.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont préparé minutieusement le déroulement ainsi que la réussite de cet événement :

- la Fraternelle qui a suggéré ce grand rassemblement patriotique,
- le Colonel Pochet, commandant de la 7^{ème} Brigade mécanisée et président de la MESA,
- le Commandant directeur de la MESA Eric Istasse et toute son équipe pour l'excellente organisation de cette journée,
- les directions et les personnels des polices locales et fédérales,
- les directions des services de secours,
- la direction et les responsables des services du Ministère de l'Équipement et des Transports,
- le personnel communal,
- la police Grand-Ducale et les pompiers de Wolwelange.

"Résiste et mords" : cette devise des Chasseurs Ardennais gravée sur ce mémorial reste d'une authentique réalité. Qu'elle nous accompagne toujours.

Notre passé exposé à Martelange

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de notre Monument National, notre musée de Marche-en-Famenne a exposé exceptionnellement quelques-unes de ses plus belles pièces au Centre Culturel de Martelange. Les bénévoles du musée aidés par quelques membres locaux de la Fraternelle, par le Régiment et par le personnel du Centre Culturel ont réalisé une présentation magnifique. Dès l'entrée de la salle, le coup d'œil général était splendide et incitait vraiment à poursuivre la visite. Les pièces exposées étaient parfaitement mises en valeur et notre Histoire était clairement contée. Du travail de professionnel !

Cette exposition a été ouverte du 15 au 23 juin et a reçu, le 21 juin, la visite de SAR le Prince Philippe et des autorités issues de la cérémonie au Monument National. Tous se sont dit impressionnés.

Bravo aux organisateurs qui ont permis ainsi de renforcer (encore) l'image des Chasseurs Ardennais.

Merci aux services du MET !

A l'occasion de la cérémonie du 21 juin, les services du Ministère de l'Équipement et des Travaux se sont employés à faire remettre en parfait état le site de notre Monument National. Le résultat est magnifique et en a étonné plus d'un. Le monument lui-même est parfaitement nettoyé et les abords sont soigneusement débroussaillés de sorte que le site est bien visible, même, en grande partie, de la nationale 4.

Bravo et un grand merci messieurs !

TROIS AUTRES ENDROITS DE PELERINAGE CHERS AU COEUR DES CHASSEURS ARDENNAIS...

Le 26 mai au matin, Courtrai...

Cette année encore, la cérémonie d'hommage national à l'armée de 1940 et à son Commandant en Chef s'est déroulée sur la Grand'Place de Courtrai, le Monument National de la Lys étant toujours inaccessible pour cause de travaux.

C'est un détachement du 12 Li qui a accueilli les hautes autorités de la Province et de la ville, ainsi que le représentant de Sa Majesté le Roi. Après la traditionnelle messe en plein air, le Général-major e.r. Baron E. Greindl prononça son discours. Les autorités ainsi que les nombreuses Associations Patriotiques et Fraternelles présentes ont ensuite fleuri le monument aux morts de la ville avant que le défilé des participants ne clôture cette très belle cérémonie. Un petit regret cependant au vu du peu d'engouement de la population locale pour cette cérémonie.

Notre Fraternelle était représentée par le Président National, le Secrétaire National, une vingtaine de membres avec cinq de nos drapeaux. Merci à eux !



Le 26 mai après-midi, Vinkt...

Avec une quarantaine de participants, dont 15 drapeaux, nous étions déceimment représentés aux cérémonies organisées à Vinkt par la «Verbroedering der Getroffen Families».

Ici aussi, tout se déroule suivant un schéma devenu traditionnel. Messe, hommage aux victimes civiles et militaires dans le cimetière jouxtant l'église, dépôts de fleurs sur les différentes tombes et au pied des différents monuments, discours et enfin réception offerte par les autorités locales.

Mais schéma traditionnel n'exclut nullement recueillement, émotion et profondeur des sentiments et nous avons encore une fois pleinement apprécié la participation active des jeunes de l'endroit à la cérémonie. Le 1^{er} échevin de la ville de Deinze dans son intervention a mis notamment l'accent sur la nécessité d'éduquer les jeunes dans le souvenir. L'allocution prononcée par notre Président National est reproduite ci-contre.

Nous les Chasseurs Ardennais, nous tenons à ce pèlerinage à Vinkt. Merci à tous ceux qui étaient présents et merci également à Mme Graveel et à MM. De Ketelaere, De Vlioger, Van De Vijver et Vermeulen et aux édiles de Deinze grâce à qui la tradition se maintient.



Allocution du Président National à Vinkt

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs, chers amis,

Merci à la population de Vinkt, merci aux autorités communales de Deinze d'accueillir les Chasseurs Ardennais, j'ai presque envie de dire leurs Chasseurs Ardennais, chaque moi de mai, au fil des années.

De les accueillir pour commémorer dans la même union, dans la même ferveur les tragiques événements qui se sont déroulés ici les 24, 25 et 26 mai 1940. Vous n'oubliez pas vos martyrs, mais vous n'oubliez pas non plus ces Ardennais qui se trouvaient là pour défendre votre sol, petit bout de cette Belgique qu'ils aimaient tant.

Eux non plus n'oublient pas. Comment le pourraient-ils d'ailleurs ? Les horribles images de ce qui s'est passé dans cette région sont restées à jamais gravées dans leur esprit et dans l'esprit de leurs descendants mêlant dans une même pensée le sacrifice des civils innocents et celui des soldats qui ne faisaient que leur devoir.

Chaque année, eux comme vous, en communiant en ce lieu, forment du fond du cœur le vœu que de telles choses ne se reproduisent plus. Cependant, reconnaissons tous qu'au fond de nous-mêmes, nous sentons naître ces derniers temps quelque chose qui ressemble à un malaise, à de l'inquiétude. Car la haine et la violence ne sont hélas pas mortes et elles aussi se mondialisent. Nées à un coin de la planète, elles peuvent toucher très vite n'importe quelle autre région du monde, même la nôtre si nous n'y prenons garde.

Nous savons combien il sera difficile de contrer cette dangereuse évolution et nous savons aussi qu'il conviendra d'agir dans de multiples domaines. Mais à la base de toute action devra toujours prévaloir la foi dans l'homme et dans sa capacité d'amour, de tolérance et de respect de l'autre. C'est, au fond, au-delà du souvenir, ce que veulent clamer les cérémonies telles que celle d'aujourd'hui et je m'en réjouis.

Je vous remercie pour votre attention.

Le 2 juin, à Temploux...

...où le soleil était avec nous (fait rare!)

Nos amis de la section de Namur sous la conduite du président Cubert ont magistralement organisé la traditionnelle journée du souvenir dédiée aux victimes des bombardements du 12 mai 40. Cette journée est, au fil des années, devenue un «must» pour les Chasseurs Ardennais.

Avant le dépôt de fleurs au monument aux morts de la localité, le toujours vert M. Delchambre, Président des associations patriotiques de l'endroit, a prononcé l'allocution de circonstance. La messe à la mémoire des victimes a ensuite été célébrée par le curé de Temploux dans une église bien remplie, comme à l'habitude.

Après la messe, les participants se sont rassemblés au monument du chemin de Moustier toujours défiguré après le passage des vandales. Le magnifique sanglier de bronze nous manque vraiment ! Après le discours du président Cubert, le monument a été fleuri par les personnalités présentes et la flamme a été ranimée par

le Président National.

En fin de matinée, dans le patio de l'hôtel de ville de Namur, devant la plaque commémorative du 20 A qui a



été elle aussi la victime des vandales (c'est désespérant!), la flamme du souvenir a été ranimée par le Colonel Hre Urbain, président de l'amicale de ce Régiment, des gerbes ont été déposées et le premier échevin de la ville, M. Ducoffre dans son allocution a tenu à souligner les bons rapports de la ville de Namur avec la famille des Chasseurs Ardennais. Le drink de clôture a été offert par l'administration communale de Namur.

Notons la présence tout au long de cette matinée de notre Président d'Honneur le Général Chabotier, du Chef de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais le lieutenant-colonel BEM Delpire, des échevins Ducoffre et Chenoy représentant la ville de Namur, d'anciens Chefs de Corps (les colonels Dieu, Legat et F. Marchal), de quelques Présidents de sections de la Fraternelle (Bernard, Housiaux et De Greef), ainsi que d'une délégation de Zouaves français.

...et la journée n'était pas terminée pour les membres de la section de Namur qui se sont réunis pour un banquet dont ils ont le secret !

dans nos sections régionales



1. Le mot du Président

En quelques mots, voici la suite de ce que l'on pourrait appeler la saga du monument. Un fait est acquis jusqu'à présent, la Ville d'Arion débloque l'équivalent d'un million trois cent mille francs au budget 2003. D'autre part, Monsieur Larcier, député-bourgmestre d'Arion qui veut quelque chose de grandiose pour la Ville d'Arion parle de revoir ce budget éventuellement à la hausse. Il nous a demandé de revoir les plans, dans un but d'esthétique d'ensemble. En effet, du côté gauche de l'entrée de la Caserne Léopold, le monument au 10^{ème} Régiment de Ligne est un monument fort élancé, tandis que le projet que nous avions rentré à la Ville est beaucoup plus massif. Le Conseil Communal a désigné un architecte pour revoir les plans. Monsieur Finet quant à lui, ne chôme pas et a déjà refait les plans pour un monument plus élancé. Sur base de ce dernier projet, j'ai quant à moi fait une autre proposition, mais qui reviendrait beaucoup plus cher. Le vendredi 09 août, Monsieur Even, échevin en charge des Associations Patriotiques, l'architecte, Monsieur Finet et moi-même, nous réunissions pour discuter des nouvelles propositions. Au vu de ces nouveaux plans, l'architecte a reconnu qu'il ne lui restait plus grand-chose à faire, à part mettre le projet sur ordinateur afin d'obtenir un dessin en trois dimensions. Il se fait que ma proposition remporte les faveurs de Monsieur Even, ainsi que celles de notre Président National à qui j'en ai parlé. Reste à voir maintenant si nos édiles communaux accepteront de mettre la main au portefeuille, car ce projet dépasserait nettement les deux millions de francs.

Les dons pour notre monument continuent à affluer : nous avons récolté jusqu'à présent la somme de 5.433,61 euros, soit 219.191 francs. Deux commerçants d'Arion se sont rajoutés à la liste des généreux donateurs : Monsieur Henrion, bijoutier et Monsieur Kieffer, pharmacien. Encore un grand merci à toutes ces per-

sonnes. Certains membres appartenant à d'autres sections que celle d'Arion ont émis le souhait d'apporter leur contribution à notre monument. Il vous suffit pour cela de verser votre cote-part au N° de CCP de la Section d'Arion : 000-0980849-82, en mentionnant en communication " Donation monument ". Un grand merci d'avance. D'autre part, la firme WICKLER de STOCKEM nous fournit gratuitement les quelques 11 m3 de béton nécessaires aux fondations du monument.

2. Décès

Nous ont quittés
Membres A

Monsieur WOHLER René, Adjudant de 1^{ère} classe en retraite, décédé le 24 mai 2002, à l'âge de 89 ans. Sergent milicien au 10^{ème} de Ligne, rengagé en 1934 au 1 ChA, René WOHLER était l'un des derniers anciens combattants de BODANGE. Il a d'ailleurs reçu la Croix de Guerre pour action d'éclat à BODANGE et a été nommé sur le terrain au grade supérieur. Prisonnier de guerre, il a été rapatrié le 23 octobre 1940 et a rejoint la Résistance. Il a repris le service actif le 04 janvier 1945 au 1 Bn de Génie d'Armée. Il est passé à l'EI le 23 décembre 1949 et y est resté jusqu'à sa retraite en tant qu'Adjudant de 1^{ère} classe.

Monsieur FOSTY Georges, Of-



ficier de réserve, décédé le 24 mai 2002, à l'âge de 89 ans. Sous-lieutenant de réserve au 1 ChA en 1940, ancien combattant et prisonnier de guerre à l'Oflag VII B, Monsieur FOSTY a repris après la libération, sa place de professeur de dessin et de peinture à l'Athénée d'Arion.

Monsieur PIERRE Marcel, Soldat milicien au 1 ChA, classe 1939,

décédé le 08 juin 2002, à l'âge de 82 ans. Monsieur PIERRE était invalide de guerre.

Monsieur DAUBY Lucien, sous-officier de Gendarmerie en retraite,



décédé le 03 juillet 2002 à l'âge de 85 ans. Monsieur DAUBY était Chasseur Ardennais de la classe 1936, ancien combattant, prisonnier de guerre au Stalag XIII C et invalide de guerre.



Monsieur GREDEL Edouard, décédé le 02 août 2002, à l'âge de 92 ans. Monsieur GREDEL était Soldat milicien de la classe 1929 au 10^{ème} de Ligne, mobilisé au 1 ChA, 8Cie au sein d'une équipe DBT. Ancien combattant, prisonnier de guerre durant deux ans, il a ensuite rejoint la Résistance dans le groupe des " Insoumis ".

Monsieur NOEL Georges, décédé le 07 août 2002, à l'âge de 90 ans. Monsieur NOEL était Chasseur Ardennais en 1940. Ancien combattant, il était également invalide de guerre, ayant été blessé au combat à VINKT.



Avis aux rédacteurs des rubriques de Section: svp, consultez les directives de la page 2 pour l'envoi de vos textes

Membres H

Madame SCHMITZ Marcelle, veuve de Monsieur Albert SOSSON décédée le 09 juin 2002, à l'âge de 82 ans.

Madame SCHAEFFER Olga, veuve de Monsieur Antoine STOFFEL, décédée le 17 juillet, à l'âge de 83 ans.

Membre S

Monsieur DE GROOTE Frédérik, capitaine-commandant en retraite, décédé le 08 juin 2002, à l'âge de 71 ans.

3. Nouveaux membres

Monsieur FORTHOMME Robert - Membre E (Cpl au 1 ChA 2 Cie) - Rue Saint-Nicolas, 25 6780 HONDELANGE (MESSANCY)

Monsieur MONNER Jean - Membre S - Rue du 25 août, 20 (Palais de Justice) 6700 ARLON

4. Changements d'adresses

Madame DOLHEN Marie-Jeanne - Rue de Haid, 12 5580 BUISSONVILLE, au lieu de Avenue Général Patton, 7 6700 ARLON.

5. Activités de la Section

Le 26 Mai dernier, la Section d'Arion renouait avec une tradition quelque peu délaissée depuis un certain temps. Nous profitions en effet de la dernière (?) journée " Portes Ouvertes " au Camp de VOGELSANG dans l'EIFFEL pour organiser une excursion dans cette région. Excursion qui fut couronnée de succès, puisque 46 personnes avaient répondu à l'appel. Arrivés vers 10.30 Hr, nos membres ont un quartier libre pour visiter (ou revisiter pour nombre d'entre eux) le camp, participer aux différentes activités au milieu des quelque 20.000 visiteurs présents et se restaurer. La projection audiovisuelle sur l'histoire du Camp de VOGELSANG a remporté un énorme succès. Vers 15.00 Hr, nous reprenons le car en direction de MONSCHAU, petite ville pittores-

que, nichée au creux d'une vallée. A 18.00 Hr, nous arrivions au restaurant de la BARAQUE MICHEL pour y prendre un souper aussi copieux que bien mérité. De retour à ARLON vers 22.00 Hr, nous nous sommes quittés heureux d'une journée aussi bien remplie et bien décidés à remettre cela.

Notre goûter de retrouvailles qui est également en quelque sorte notre Assemblée générale a connu son succès habituel, puisqu'une centaine de personnes avaient fait le déplacement à WALTZING, ce 29 Mai dernier.

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'inauguration de notre monument national, la Ville de MARTELANGÉ, en collaboration avec le Musée des Chasseurs Ardennais et la Section d'ARLON, organisait du 14 au 23 Juin une exposition sur l'histoire des Chasseurs Ardennais de 1933 à nos jours. Lors du vernissage de l'exposition, le 14 juin, notre secrétaire et ami Fernand LACROIX était une apparition remarquée, revêtu de la tenue de mobilisation de 1939, et non, comme mentionné dans " l'Avenir du Luxembourg ", de la tenue qu'il portait lui-même en 1933, alors qu'il n'avait que quatre ans. Le 21 Juin, date de la cérémonie d'hommage au monument, en présence de Son Altesse Royale le Prince Philippe, la Section d'ARLON était présente en force à MARTELANGÉ. De nombreux anciens ont eu la fierté de pouvoir s'entretenir quelques instants avec le Prince et de lui serrer la main.

Le 28 juin, nous étions quelques membres de la Section et de la FNC à nous rendre à LONGWY, chez notre ami et membre Camille GOBILN, pour lui remettre les sabres croisés et la barrette commémorative 40-45 sur sa ceinture de Chevalier de l'Ordre de Léopold II, ainsi que la médaille du Volontaire de Guerre. Malgré son état de santé défaillant, Camille avait tenu à organiser une petite réception chez lui à cette occasion. Un grand merci à lui et à son épouse pour l'accueil que nous avons reçu.

Dans le cadre des Journées Armée-Nation et de la Fête Nationale, ARLON organisait pour la troisième fois, ce 07 Juillet, un défilé militaire et civil, en présence du Ministre de la Défense Nationale. Nos anciens, qui une fois de plus avaient répondu à l'appel (mais pas assez nombreux à mon sens), avaient fière allure en tête du défilé.

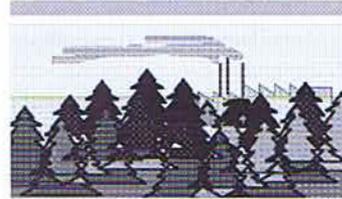
Le 20 juillet au soir, le Te Deum chanté à ATBERT rassemblait plusieurs membres de notre Section. Le lendemain, 21 juillet, jour de la Fête Nationale, c'était en l'église Saint-Martin que nous nous retrouvions pour la cérémonie organisée par les

trois cultes (catholique, protestant et israélite), ainsi que pour le Te Deum traditionnel.

En ce qui concerne nos activités futures, je mentionnerai la Journée du Souvenir et de la Libération d'ARLON, le 06 septembre. Rendez-vous pour les Chasseurs Ardennais à 10.00 Hr au monument aux Quatre-Vents et à 10.30, pour l'office religieux à Saint-Martin.

Notre prochain goûter de retrouvailles aura lieu le mercredi 23 octobre 2002, à 15.00 Hr, à la salle Saint-Bernard à WALTZING.

Le 10 novembre se déroulera le Relais Sacré, suivi le lendemain 11 novembre des cérémonies commémorant l'Armistice. La Fête du Roi sera célébrée le 15 novembre, tout d'abord par un Te Deum en l'église Saint-Martin, suivi de la cérémonie officielle organisée par le Gouvernement Provincial. De plus amples directives concernant les cérémonies du mois de novembre vous parviendront ultérieurement.



ATHUS MESSANCY AUBANGE SELANGE HALANZY

(NDLR : ce texte aurait dû paraître dans le N° 209)

LE MOT DU PRESIDENT

Ne pouvant m'enorgueillir après ce quatrième congrès national d'être un spécialiste en la matière, cela me permet peut-être plus de liberté et de sérénité d'expression.

On pourrait comme chaque année louer le talent des organisateurs, la majesté des lieux ou bien encore le contenu des discours qui y furent prononcés, mais je pense que plus les années passent, plus nous percevons l'ampleur du devoir de mémoire qui nous incombe.

Comme l'a exprimé notre président national, beaucoup trop de nos anciens quittent nos rangs. Le vide qui se crée, les visages et les voix que l'on ne retrouve plus sont autant de pans de notre histoire nationale qui disparaissent. Cette sensation d'absence ressentie, force ceux qui sont présents à témoigner de leur vitalité et de leur énergie. Et croyez moi il en fallait en ce 28 avril 2002 pour vaincre les éléments. Si la pluie nous a accompagné une partie de la journée, elle ne nous a pas dispersés. Nous sommes restés stoïques et heureux de nous retrouver à Namur.

S'il vous semble que mes propos sont désabusés ou aigris, il n'en est rien. Ce Congrès m'a interpellé sur la place que notre société donne à ces événements de mémoire collective. Selon que l'on sera blanc ou noir, européen ou américain, nos émotions sont différentes.

Si notre pays, malgré les guerres et les sacrifices, semble vouloir oublier ceux qui lui permettent de vivre debout et fier au milieu du concert des nations, ces instants de communion que nous vivons lors de nos congrès et surtout lors de celui-ci, nous permettent de mesurer la profondeur des sentiments de respect que nous avons ou que nous devrions avoir envers ceux qui nous ont donné plus de cinquante années de paix.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et à l'élevation de la mémoire collective.

BODANGE 2002.

Bodange 10 mai 1940, page tragique et glorieuse pour nos anciens. Boxlange 10 mai 2002, souvenir douloureux et recueillement.

Pourquoi ce parallèle entre deux dates aussi éloignées? Cette symbiose antinomique, résulte de la présence de deux personnes en cette célébration, l'un a 89 ans et l'autre 29. Cette différence d'âge aurait pu projeter un demi-siècle plus tôt notre "gamin" dans le maelström de la guerre. Si l'un est calme et pondéré, écoutant et racontant à l'envi, le second est aussi et s'il est présent en ce jour ce n'est pas pour témoigner mais pour écouter et peut-être un jour porter témoignage du vécu de nos anciens.

Si nous voulons que la mémoire collective persiste et ne se grave pas uniquement sur le disque dur d'un ordinateur, il nous faut animer ou plutôt réanimer notre jeunesse et surtout ceux qui en assure le développement physique et moral.

Ces croix qui jalonnent ces chemins de paix doivent rester présentes sur les lieux de notre histoire. Ce ne sont des obstacles que pour ceux dont la mémoire flanche. Pour nous, Chasseurs Ardennais, ce sont des lieux et des instants de mémoire à nul autre pareil. Si l'on venait un instant à douter de notre ardeur, alors rendons-nous sur les traces de nos anciens et avec eux exerçons notre mémoire à l'usure du temps.

DECES DANS NOS SECTIONS.
Athus : AGARAN. G.

Aubange : HOTTON, père de notre secrétaire

Messancy : WITTAMER, ancien juge de paix.

Sélange : ANDRE

Chaque fois qu'un ancien nous quitte, on aimerait trouver les mots

ou les formules qui apaisent la douleur des proches et de ceux qui les ont connu et suivi sur les chemins de la vie. Ils sont ceux qui ont relevé la tête aux moments difficiles, qui ont fait leur travail d'homme, de militant, d'époux et de père. Ils sont ceux dont nous pouvons nous montrer fier et heureux de les avoir côtoyés.

(NDLR : texte N° 210)

21 JUIN 2002

Comment décrire une commémoration si l'on n'est pas présent? Comment décrire l'émotion de l'instant si l'on ne participe pas? Comment témoigner de la mémoire si l'on ne communique pas aux mêmes sentiments?

Si ces questions vous paraissent futiles et sans fondement, elles n'en témoignent pas moins de l'inertie du devoir de mémoire. Si nous fûmes nombreux à participer, nous aurions pu être des centaines et davantage à démontrer notre attachement à l'esprit de résistance dont témoigne ce mémorial.

Participer est un devoir. La mémoire a un prix, comme les plus hauts sommets elle se mérite et seul l'effort consenti pour y parvenir peut anoblir notre espérance.

Ce sanglier campé face à l'est, face à l'envahisseur, surplombant la route nationale, isolé mais protégé par l'Ardenne omniprésente, nous insufflé un sentiment de fierté et d'abnégation. En ce jour du souvenir, j'ai vu certaines larmes perler aux yeux des plus durs d'entre nous, ils n'ont pas à rougir de leur émotion parce qu'elle est sincère et non coupable.

Ces centaines de marcheurs qui ont communiqué avec nous en ces instants, ont certainement perçu l'émotion et la fierté qui s'en dégagent.

Si certains se sentent coupable de ne pas y avoir participé, ils ont raison. Si certains estiment que j'ai tort de le dire, ils ont raison. On ne peut relater de tels instants en restant neutre. Ce n'est pas notre façon de penser ou de le dire. Nos amis luxembourgeois qui ont participé à cette cérémonie, ont une devise que nous pourrions pres-



que faire nôtre. Nous voulons rester ce que nous sommes.

Nous aussi nous voulons rester ce que nous sommes, mais nous voulons et souhaitons faire progresser ce devoir de mémoire qui souvent nous chatouille mais que nous repoussons par timidité ou par manque de conviction.

-Si la mémoire me fait défaut,
Si ma voix ne porte plus,
Si l'espérance s'est envolée,
Si l'audace m'a oublié,
Si la vertu s'est échappée,
Alors qui suis-je?
Je suis la négation de l'Homme,
Je suis le néant de l'Humanité.

J-P Noël

Bastogne Martelange Vaux-sur-Sûre



Décès

WINANDRE Jean – Membre effectif décédé au home L. Palange à Houffalize à l'âge de 82 ans.

DETAÏLLE Jean-Mathieu – Membre effectif époux de Maria Strepenné décédé à Libramont à l'âge de 78 ans.

ARCHAMBEAU Jean – Membre effectif époux de Edith Batter décédé à Arlon à l'âge de 94 ans.

ADAM Marcelin Jules – Membre effectif décédé à Witry à l'âge de 88 ans.

GENIN Constant – Membre effectif décédé à Renuamont à l'âge de 88 ans.

MARTINY Michel – Membre effectif décédé à Wamach à l'âge de 87 ans.

LAMBERT Raymond – Membre effectif décédé à Remoiville à l'âge de 81 ans.

SHROEDER Anna – Membre honoraire Veuve de Muller Isidore décédée à Martelange à l'âge de 93 ans.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Noces d'or Félicitations à :

- Monsieur et Madame BASTIN LEONARD François de Champs à l'occasion de leurs noces d'or.

- Monsieur et Madame LEJEUNE FERON Louis de Longchamps à l'occasion de leurs noces de diamant.

Nos participations

Le 27 mai 2002. Mémorial Day.
Messe à la Crypte du Mardasson célébrée par Monsieur le Doyen Galand en présence de l'Ambassadeur des USA, du Gouverneur Caprasso

et des autorités civiles, militaires et patriotiques.

Le 20 juin 2002.

Marche du Souvenir et de l'Amitié.
Dépôts de gerbes au Mardasson, au Mémorial Cady et au Monument aux morts.

Le 21 juin 2002.

Cérémonie au cimetière allemand de Recogne.

A Martelange : en présence du Prince Philippe, du Ministre A. Flahaut, du président National et de plus de 400 chasseurs ardennais, cérémonie à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'inauguration du Monument National dédié aux chasseurs ardennais.

Réception au Centre culturel de la ville.

Le 13 juillet 2002.

Dépôts de gerbes sur les tombes des soldats français décédés en 14-18.

Le 21 juillet 2002.

Fête nationale

Une forte délégation française de Sarreguemines était à nos côtés pour célébrer notre fête nationale.

Un banquet clôtura cette belle journée.

Le 28 juillet 2002.

Ouverture de la kermesse locale.

Nous avons appris le décès de Hubert SCHRODEN Président FNC de Sarreguemines.

Une délégation FNC ET CH.A. s'est rendue aux funérailles.



BERTRIX - PALISEUL

Décès

Albert Collin, né à Orgeo le 20 janvier 1916 et décédé à Libramont le 09 mars 2002. Résistant A.S., membre A.

André Lambert, né à Ochamps le 21 août 1919 et décédé à St-Ode le 06 avril 2002. Ancien combattant 40/45, membre A.

Maria Willemet, née à Fays les Veneurs le 09 août 1909 et décédée à St-Ode le 11 avril 2002. Belle-mère de notre membre S Jules Duplicy.

Arthur Houthoofd, né à Oostduinkerke le 04 mars 1940 et décédé à Libramont le 13 avril 2002. Membre S.

André Pirotte, né à Manois (France) le 27 août 1920 et décédé à St-Ode le 13 avril 2002. Prisonnier politique, membre S.

Louis Foulon, né à Jehonville le 24 décembre 1917 et décédé à St-Ode le 18 avril 2002. Prisonnier de guerre et

porte-drapeau, membre A.

Robert Denis, né à Sensenruth le 22 mai 1914 et décédé à St-Ode le 21 avril 2002. Ancien combattant 40/45, membre A.

Robert Tailler, né à Blancheoreille le 18 novembre 1925 et décédé à Bertrix le 14 avril 2002. Déporté politique, membre S.

Augustin Baijot, né à Louette-St-Denis le 14 octobre 1916 et décédé à Membre le 23 avril 2002. Prisonnier de guerre, membre A.

Daniel Collot, né à Orgeo le 12 décembre 1934 à St-Médard et décédé le 31 mai 2002. Membre S.

René Petit, né à Grandvoir le 12 mars 1920 et décédé accidentellement le 10 juin 2002. Prisonnier de guerre, membre A.

Albert Louis, né à Straimont le 09 juillet 1916 et décédé à Bertrix le 13 juin 2002. Ancien combattant 40/45, membre A.

Paul Delaunoy, né à Mons le 11 mai 1910 et décédé à St-Ode le 22 juin 2002. Prisonnier de guerre, membre A.

Marcel Farinelle, né à Les Bulles le 22 septembre 1927 et y décédé le 03 juillet 2002. Père de notre membre E, J.M. Farinelle.

Victor Gillet, né à Libramont le 11 octobre 1946 et y décédé le 21 juillet 2002. Fils de notre membre A, Bruno Gillet.

Activités

28 avril 2002 - Congrès national à Namur

12 membres de notre section se sont déplacés en car pour le Congrès. Ce car comprenait également les membres des sections de Bouillon, St Hubert et Libramont. Tous nos membres ont gardé un souvenir inoubliable de cette journée et l'excellent repas fut apprécié partout.

08 mai

Les cérémonies habituelles se sont déroulées en présence des autorités communales et des divers groupements U.M.P.B. On remarquait également la présence des militaires de la 260e Cie M.U.N. et du 21e Wing ainsi qu'un nombre important d'élèves avec leurs enseignants.

Après les dépôts de fleurs et discours, les élèves récitèrent, en cœur, un couplet de notre Brabançonne. Monsieur Marcel Lebas, Président F.N.C. ne manqua pas de les féliciter pour cette belle initiative.

10 mai

Une délégation de notre Fraternelle était présente à Bodange au mémorial des Chasseurs Ardennais et à la Croix Bricart.

08 juin : Journée des retrouvailles
La journée débuta par une messe célébrée à la mémoire des victimes de la guerre en l'église décanale de

Bertrix. A l'issue de celle-ci des fleurs furent déposées au monument aux morts. Lors du vin d'honneur, offert par la section, Monsieur Olivier Boclinville, bourgmestre, félicita les organisateurs pour la mise sur pied de cette journée et encouragea les jeunes à continuer sur la voie des anciens afin de préserver les valeurs de civisme et de patriotisme. Monsieur Jules Thillen, Président, remercia toutes les autorités et personnes présentes et procéda à la remise des médailles du mérite de la Fraternelle.

Monsieur Jh Wavreille recu la médaille d'argent et la médaille de bronze fut décernée à Mesdames et Messieurs Simone Golinvau, Emma Cottin, Gérard Maqua et Louis Thiry. Plusieurs amis Carpieniens de Chames, des militaires du Quartier de Jehonville et des membres d'autres sections voisines étaient aussi de la partie. Après le vin d'honneur un repas copieux fut servi aux 108 convives, l'après-midi se passa dans la joie et la bonne humeur pour se clôturer par la Marche des Chasseurs Ardennais.

50e anniversaire de l'inauguration du monument national des ChA à Martelange

Une importante délégation a participé à cette manifestation rehaussée par la présence de S.A.R. le Prince Philippe et de Monsieur le Ministre A. Flahaut.

14 juillet - Fête Nationale Française

Pour commémorer la Fête Nationale Française et renouer le jumelage de nos deux villes (1967), plusieurs Bertrigeois se sont rendus le 14 juillet à Chames (Voges). Certains avaient déjà rallié cette ville sœur la veille et avaient été hébergés chez l'habitant.

Sur la place H. Breton, après le lever des couleurs, un défilé des sapeurs-pompiers précédé de l'harmonie, des porte-drapeau et des autorités, tous se dirigèrent vers la Place de l'Espée où des dépôts de fleurs eurent lieu. A l'issue de ce dépôt, un repas républicain rassembla, à l'espace Clémenceau, plus de 250 participants, dont près de 80 belges pour sabler le champagne à volonté.

21 juillet - Fête Nationale Belge

Une semaine après la Fête Nationale Française, le 21 juillet, nous recevions nos amis français (40 participants). Les cérémonies habituelles se déroulèrent comme suit : Accueil à l'Hôtel de Ville, défilé, messe suivie du Te Deum et hommage devant le monument aux morts.

Un vin d'honneur fut servi sous chapiteau aménagé pour la braderie et un repas regroupa plus de 100 convives à la maison de village.

L'après-midi, hommage au Capi

taine Sassoona à Lingle et au monument aux morts de Cugnon. Un rafraîchissement fut offert aux participants par le comité des festivités de Cugnon.



Fête nationale

En présence de Monsieur le Bourgmestre, des échevins et des conseillers communaux, le Président et de nombreux membres de la section ont assisté aux festivités de notre fête Nationale. Dépôt de fleurs au monument des fusillés à la GERNELLE et à la plaque commémorative Charles HENRI tombé sous les balles des hommes de Léon DEGRELLE.

Devant le monument aux morts de la ville de Bouillon, Monsieur le Bourgmestre Guy Godart prononça un discours en termes choisis et d'actualité.

Cette cérémonie se clôtura par une vibrante Brabançonne exécutée par l'Union Bouillonnaise.

A la nuit tombante feu d'artifice au centre ville.

Naissance

La régionale de Bouillon est heureuse d'annoncer la naissance le 6 mai de Yanick CHENOT.

A la Maman et à Joël nous présentons nos plus sincères félicitations

Un Chasseur Ardennais encore actif...

Le 26 juin 1998 Jacques POUGIN (membre de la régionale de Bouillon et Capitaine dans le cadre de réserve) brasseur autodidacte, a installé sa propre brasserie au centre de Bouillon. Il brasse entre autre "la cuvée de Bouillon", "la Bouillonnaise", "la Médiévale". Spécialisé dans les brassins à façon (recette réalisée pour une association, un village, un club, une taverne) Jacques produit également "la SQUAW" recette commanditée par le 1Sgt Maj Desait du PI RECCE du Regt ChA à Marche en Famenne.

Camière militaire de Jacques Pugin -service militaire comme COR du 5 mars 1990 au 5 avril 1991. Force aérienne 9 Wing Trg à St Trond.

-rejoint le Regt Ter ChA province de Luxembourg (6 ChA) en janvier 1996.

-reconversion DMT et cours Comd 2d en 2000-2001, passage et réussite examen en mars 2001.

-promotion au grade de Capitaine le 27 juin 2002.

-depuis 2002, le Regt Ter ChA s'est vu attribué une nouvelle dénomination: TSU Lux (Territorial Support Unit = Unité territoriale de soutien). Le but de cette nouvelle configuration sera de fournir un sou-

tien à la population lors de catastrophe ou lorsqu'elle en aura besoin.

- depuis avril 2001, Comd Cie C du TSU Lux.

- Toutes nos félicitations à notre membre.

Poème Ardennais (Eternels Héros)

valeureux au combat, oui vraiment

mais hélas, trop vite oubliés, les Chasseurs Ardennais, ont tout donné,

et comment les a-t-on remerciés, combien n'ont-ils pas laissé, de veuves et d'orphelins

qui seulement s'en est soucié élément d'Elite, qui devrait briller au zénith.

mon Dieu, qu'en reste-t-il à l'heure actuelle,

non cela n'est pas naturel, vivant dans un monde égoïste et ingrat,

vivons dans leur souvenir,

une autre patrie, les accueillera.

Robert Lison dédie cette poésie aux Chasseurs Ardennais. Texte remis par Madame Dumont Renée, membre honoraire de notre section.



BRABANT

Le mot du Président

En lisant mon petit mot habituel dans le "Chasseur Ardennais" de juin, vous aurez certainement été surpris par l'interrogation qui clôturait le texte: "Alors dans la pratique que faire?". Ce n'était pas l'objet d'un concours quelconque ni une devinette. Je soupçonne tout simplement l'intervention d'une macrale qui malicieusement a subtilisé la suite du texte soit lors de la transmission soit à la rédaction de la revue. Alors que faire? Et bien simplement vous reprendre ici le texte fantôme que vous retrouverez dans son intégralité et qui répondra à la fameuse question demeurée pour vous sans réponse.

Il faut d'abord pouvoir lire nos publications et pour cela les recevoir car si vous avez déménagé elles nous reviennent n'habite plus à l'adresse indiquée. Donc signalez-nous vos changements d'adresse et éventuellement ceux de vos collègues. Communiquez-nous aussi les nouvelles que vous souhaitez ainsi partager avec d'autres. Je suis certain qu'ils seront heureux de le faire. Nous serons nous-mêmes contents de les diffuser. Alors un petit effort... Et je terminais en vous souhaitant de bonnes vacances mais cela est maintenant

dépassé. Suivaient alors quelques nouvelles de la section que vous retrouverez ci-dessous.

Comme de coutume notre section a été présente aux cérémonies de Courtrai et Vinkt ainsi qu'au Te Deum et au défilé du 21 juillet. Nous serons également présents pour défilé le 11 novembre devant le tombeau du Soldat Inconnu. Comme l'année passée, d'autres sections seront avec nous malgré leurs propres cérémonies locales et je tiens dès maintenant à les remercier pour cette preuve d'un bel esprit Chasseur Ardennais. Ils font de nombreuses dizaines de kilomètres pour venir nous rejoindre. Alors ne trouvez-vous pas vexant que la section du Brabant ne rassemble que quelques membres? D'autant plus que l'accès est aisé par les transports en commun maintenant gratuits pour les plus de 65 ans. Ne sommes-nous pas fiers de porter notre Bérêt Vert devant notre Roi et montrer ainsi notre attachement et notre fidélité à notre dynastie si critiquée actuellement et remise en question dans certains milieux dont les agissements en rappelleront d'autres à beaucoup de nos anciens. Je ne vous demande pas de redécouvrir vos bonnes vieilles bottines militaires pour le défilé. Elles ne seraient pas nécessaires pour les quelque 250 mètres à parcourir avant de s'installer dans la tribune où des places assises nous sont réservées. Je vous retrouve donc nombreux le 11 novembre pour escorter notre drapeau? Le rendez-vous est fixé à 10.00hr devant l'hôtel ASTORIA, rue Royale.

Avec mon cordial salut

André COUGNET

Quelques nouvelles de la section

Comme vous le savez, notre section a tenu son assemblée générale le 23 février. Une synthèse de son déroulement a été publiée dans notre dernier bulletin trimestriel. Suite à cette assemblée, le comité est composé comme suit -Président: LtCol Hre BEM André Cougnet

-Secrétaire: Madame Astrid Daniëls

-Trésorière: Mademoiselle Claude Renson

-Commissaires: Mademoiselle Claire Renson, Messieurs Jacky Anson, Amédée Carlier, Michel Duquesne. Porte-drapeau: Pascal Gustin.

Comme chaque année des délégations de la section ont participé aux diverses manifestations organisées dans les diverses communes de la région bruxelloise par les autorités locales ainsi qu'à Bruxelles au niveau national montrant ainsi la présence des Chasseurs Ardennais. Nous étions également une quinzaine parmi les plus mordus au Congrès National à

Namur où chacun a pu constater et apprécier la qualité de l'accueil et de l'organisation de la section locale. Encore un grand merci à cette dernière. Dans la mesure de ses possibilités, notre portedrapeau a toujours répondu présent pour participer aux cérémonies. Enfin quand vous lirez ces lignes nous aurons participé aux cérémonies annuelles traditionnelles à Courtrai et Vinkt en attendant le 21 juillet et le mois de septembre.

Le courrier de Monsieur Emile Cugnon nous est revenu -déménagé de l'adresse Av E. Emegem 100 à 1000 Bruxelles. Qui peut nous communiquer son adresse actuelle? Merci

Réflexions sur un 21 juillet.

En septembre 1950, avec ma promotion de l'École Royale Militaire, j'ai eu l'honneur de défilé devant le Prince Royal à l'occasion de notre entrée officielle. Les années passant ce fut à de nombreuses reprises et ce surtout le 21 juillet que j'ai pu défilé comme officier avec l'École militaire ou l'École d'Infanterie devant notre Roi Baudouin. J'en garderai toujours un souvenir inoubliable.

Les années s'étant écoulées, c'est en tant que spectateur que je participe aux différentes manifestations. Et tout d'abord au Te Deum traditionnel à S.S. Michel et Gudule. Cadre parfait, exécution musicale de haut niveau mais foule clairsemée à l'extérieur et présence plus que symbolique de nos ministres.

Quant au défilé new look je reste assez sceptique. Le cadre du Cinquantenaire est certes prestigieux mais surtout pour les privilégiés qui comme moi avaient une place assise dans une tribune. Mais pas pour les autres qui se retrouvaient parqués derrière des grillages

Associer armée et nation lors d'une telle manifestation me paraît être une chose essentielle et c'est bénéfique. J'ai été heureux de voir défilé nos vétérans mis à l'honneur (ils le méritent), encore plus heureux de voir la participation de jeunes et de tous les services de sécurité dans le sens le plus large du terme, eux qui chaque jour sont disponibles dans l'intérêt de chacun de nous. Mais est-ce une raison pour attribuer à l'armée une portion si congrue? Est-ce que notre pays a honte de son armée alors qu'elle est présente partout où il faut maintenir ou restaurer la paix? Comparaison n'est pas raison mais voyez le 14 juillet en France.

"Une armée de pauvres", c'était le titre de l'intervention d'un lecteur de La Libre Belgique du 26 juillet. Je ne résiste pas à l'envie de le reprendre ici. L'auteur est un certain M.A de Tavares de Braives... Dans un passé encore récent, les militaires étaient

chaleureusement applaudis alors qu'ils défilent presque par unités constituées : des pelotons bien étoffés de Paras, Chasseurs ardennais, escadrons de blindés, etc. Aujourd'hui à quelques exceptions près, défilent des pelotons hétéroclites rassemblant dans une même formation des soldats de toutes les unités. Il paraît que c'est voulu. Monsieur Flahaut a parfaitement réussi à faire passer notre armée pour une armée de pauvres, frileuse de fastes et de traditions. Quel paradoxe alors même que nos soldats n'ont jamais autant mérité de la nation par leur présence aux quatre coins du monde. S'il partage le voeu du ministre de donner une place aux civils (dont je suis) et aux jeunes à l'occasion du défilé, que cela ne se fasse pas aux dépens des militaires... Un peu de panache, que diable !. Je laisse à l'auteur l'entière responsabilité de ce texte mais j'y souscris totalement.

Un dernier détail mais qui en dit long. Une magnifique brochure (très bien réalisée et parfaitement illustrée) éditée par le Ministère de l'Intérieur renseignait les spectateurs sur l'évolution des différents services de sécurité, leurs missions, leur organisation, leurs matériels. Côté Défense Nationale, RIEN, pas le moindre stencil ! Cela aurait sans doute coûté trop cher !

Enfin, réjouissons-nous, il n'a pas plu ce dimanche 21 juillet 2002 !

André Cougnet
Président du Brabant



Ciney Rochefort Gedinne

Décès

Odon André, décédé à Sainte-Ode à l'âge de 84 ans.

Désiré Lambert, décédé à Marchen-Famenne à l'âge de 85 ans.

Denise Romain, belle-sœur de notre ami René Gengoux, décédée au CHU de Liège à l'âge de 85 ans.

Léon Colleaux, décédé à Haut-Fays à l'âge de 90 ans. Notre ami Léon a été délégué de notre section pendant plus de 30 ans.

Nous présentons aux familles dans le deuil, nos sincères condoléances.

Naissances

Un petit Frédéric est venu agrandir la famille de Francis Collin et de Joëlle Van Rossen.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Manifestations

Dimanche 26 mai : nous nous sommes rendus à Vinkt pour rendre hommage à nos vaillants Chasseurs Ardennais. Ceux-ci marquèrent une page glorieuse dans l'histoire de notre

Pays. Comme me le faisait remarquer notre ami Georges Lhomme, il ne faut jamais oublier Vinkt !

Dimanche 2 juin : nous avons rejoint nos amis namurois pour les manifestations de Temploux. Présence de notre drapeau aux différentes cérémonies organisées en souvenir de nos anciens.



Firmin Trembloy, témoin des bombardements de Temploux, près de la stèle du verger

Samedi 8 juin : Banquet des retrouvailles à Bertrix. Présence de notre drapeau à l'office religieux.

Vendredi 21 mai : une délégation de notre section était présente aux manifestations marquant le 50^e anniversaire de l'inauguration de notre monument national à Martelange.

Notre drapeau était présent et toujours porté par notre ami Albert Legrand que je tiens à remercier pour ses nombreuses prestations, que ce soit aux funérailles de nos anciens Chasseurs Ardennais ou aux diverses manifestations patriotiques où il répond toujours présent. Un grand merci Albert.

Invitation

SAMEDI 5 OCTOBRE 2002
CENTRE CULTUREL DE BIEVRE

(face à la BBL)
3^e GOÛTER DES RETROUVAILLES

14h00 - Office religieux
Dépôt de fleurs au monument
15h00 - Goûter
Présence de la fanfare
Invitation cordiale à nos membres et leurs épouses
PAF : 2,50 Euros
Inscription pour le 1^{er} octobre
Trembloy Maurice - 084/22 33 55
Legrand Albert - 061/51 20 61



EREZÉE-MANHAY

Inauguration : Après plusieurs reports, l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais aura bien lieu à Erezée le lundi 11 novembre 2002.

Cette rue reste chère à nos anciens Chasseurs Ardennais d'Erezée, Manhay et environs. En effet, ils venaient prendre possession de leur équipement lors de la mobilisation 1939-1940 dans le dépôt du 3^{ème} Chasseurs Ardennais de Vielsam, si-

tué derrière la gendarmerie.

Le saviez-vous : Nous comptons parmi nos membres, cinq personnes de Rumes dans le Tournais ; AVET Jean-Luc, CARNOY Emile, DUSSONG Jean-Pierre, ROBISE Claude et WIBEAU Lucien. Tous anciens Chasseurs Ardennais des années 1950.

Rumes fut la première ville libérée par les Américains en septembre 1944.

Cette sous-section de la section d'Erezée possède son propre drapeau. Lucien WIBEAU, porte-drapeau, participe régulièrement aux manifestations patriotiques de la région de Tournai et même en France.

Nos chaleureuses amitiés et reconnaissances à nos collègues de Rumes.

Hospitalisation : Madame WIBEAU de Rumes (Tournai), Alfred JALHAY de Heyd (Durbuy), Robert NOIRHOMME de Fanzel (Erezée).

A Madame WIBEAU et nos membres, anciens Chasseurs Ardennais et prisonniers de guerre, nous leurs souhaitons un bon moral et un prompt rétablissement.



Etalle

Habay-Tintigny

Pas reçu de texte



Florenville

Décès :

Nous déplorons le décès d'un membre de la section, monsieur André GILLET de LES BULLES.

A sa famille et à ses amis nous réitérons nos sincères condoléances.

Anniversaires de mariage :

Monsieur André GERARD et son épouse ELVIRE, de MOYEN-IZEL, ont célébré leurs 65 années de vie commune.

Monsieur Albert LOUPPE et son épouse SIMONE, de MARTUE-FLORENVILLE, ont célébré eux, leurs 60 ans de vie commune.

A ces heureux jubilaires, toutes nos félicitations et nous leur souhaitons encore de nombreuses années ensemble.

Activités :

En cette période estivale, peu d'activités sont prévues. Aussi, nous vous souhaitons à tous de passer un bon été en bonne santé, et que tous ceux et celles qui seraient hospitalisés ou

malades, sachent que nos voeux prompt rétablissement les accompagnent.



Hainaut

Décès

Dewez Maurice (20A)
Lacomblez Florent (1^{er} chA - 194)
Colmant Georges (sympathisant)
HOMMAGE A UN ANCIEN D

20 A
Maurice DEWEZ est né le 28/01/1912. Il est incorporé en 1932 pour accomplir 13 mois de service au Régiment Cavalierie.

En 1935, il s'engage au groupement d'Artillerie des Chasseurs Ardennais (20A) d'où, selon ses dires, il garde ses meilleurs souvenirs.

Au sein de ce régiment, il participe à la campagne des 18 jours. Il passe en France avec son unité le 15 mai 1940 et rentre en Belgique occupée le 1^{er} août 1940. Il est repris au ministère de la Défense Nationale le 9 novembre 1944 et est désigné pour la 102^{ème} Compagnie de Transport Automobile en Angleterre le 17 janvier 1945.



Il est mis à la disposition du Ministère des Colonies en 1946 et passe administrativement au dépôt d'Armée n° 5 où il est nommé BRIGADIER à la date du 1^{er} avril 1946. Il restera affecté à la Société des Chemins de fer Vicinaux du Congo (VI-Congo) jusqu'en novembre 1949.

Il est ensuite repris au C.I. n° 1 comme chauffeur dans le cadre de spécialistes militaires. Le 1^{er} février 1952, il est nommé SERGENT SPECIALISTE et admis dans le corps de sous-officiers de carrière le 1^{er} février 1955 où il prête serment.

Il est nommé PREMIER SERGENT SPECIALISTE le 26 juin 1954 et PREMIER SERGENT-MAJOR SPECIALISTE le 26 juin 1958.

Il devient ADJUDANT le 26 juin 1966.

Sa dernière fonction a été Sous-officier Mécanicien de Véhicules et est admis à la retraite le 1^{er} juillet 1971 après une carrière bien remplie.

Par la suite, il lui sera attribué une série de distinctions officielles tant civiles que militaires, comme

-La décoration militaire de II^e classe
-La décoration militaire de I^{ère} classe

-La médaille commémorative Albert 1^{er}

-La médaille du militaire combattant 1940-1945

-La médaille commémorative 1940-1945 - Sabres croisés

-La médaille d'or de l'Ordre de Léopold II

-La croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II

-Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne

-La croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne

-La médaille d'argent de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

De plus, la Société Royale des Médailleurs et Décorés de Belgique lui a remis les titres et décorations de

-Chevalier de l'Ordre de la Croix Belge

-Officier de l'ordre de la Croix Belge

-Commandeur de l'ordre de la Croix Belge

-Grand Officier de l'Ordre de la Croix Belge

-Grand Croix de l'Ordre de la Croix Belge

Nous avons conduit l'ami Maurice à sa dernière demeure le 2 juillet dernier. Nous réitérons à son épouse ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants nos très sincères condoléances.

Et malgré tout, la vie continue.

Un heureux événement s'est produit dans la section. Il s'agit de la naissance d'un petit Jason chez notre membre, Patrick SIBILLE (peut-être futur Chasseur Ardennais). Bienvenue au bébé et félicitations à ses parents.

A noter d'urgence dans vos agendas : le 26 octobre 2002 (un samedi) : REPAS de RETROUVAILLE de LA section.

Nous serons heureux de vous accueillir très nombreux. Les détails de l'organisation de cette journée sont décrits en long et en large dans notre journal " Lect'Hure " du 3^e trimestre 2002.

Pour ce qui concerne nos déplacements, il faut savoir que notre équipe était présente aux cérémonies de Martelange le 21 juin, à l'arrivée de la MESA le 22 juin, au Te deum à Gerpinnes le 21 juillet.

En août, trois déplacements, dont l'inauguration à Charleroi d'une plaque commémorative à la mémoire d'une résistante, Madame Fernande VOLRAL.

En septembre, quatre déplacements

sont prévus.

Il est dommage que notre équipe ne puisse s'étoffer un peu. Nous souhaiterions assurer la relève, mais que c'est difficile !

Pour ce qui est du recrutement, c'est tout aussi difficile. Il serait cependant bien nécessaire de combler les trous laissés par nos disparus. N'hésitez donc pas si vous le pouvez à vous mettre en chasse.

Quant à ceux qui nous ont déjà rejoints, nous leur demandons une fois encore de vérifier s'ils ont bien réglé leur cotisation 2002 (7,50 Euros ou plus).

RESISTE et MORDS doit plus que jamais rester notre devise.



HUY

Nos activités.

Le comité s'est réuni le 4 juin avec comme point principal l'excursion du 21 juin jumelée avec la commémoration du 50^e anniversaire de l'inauguration du monument national.

Des membres du comité étaient présents à différentes manifestations : le 2 juin à Temploux, la participation à différentes cérémonies organisées lors de la MESA, la participation à la MESA et la fête nationale du 21 juillet à Huy.

Notre assemblée générale.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 12 octobre 2002 à partir de 12h30 à l'internat autonome de la communauté française, Quai d'Arona, 1 à 4500 Huy.

Pour les réservations : 085/23.27.13. (Louis Mélon) ou 085/21.32.04 (Firmin Bauche).

A cette occasion, nous remettrons la médaille de bronze de la Fraternelle à Jean Bada, Julien Floydon, René Fraipont, Joseph Lhonneux et Marcel Vanobbergen.

In memoriam.

Nous déplorons le décès de Léon Lombard de Huy, l'épouse de François Vanderyt de Vierset-Barse, de René Beaujean d'Andrimont et de Wieslaw Wojtkowiak de Grivegnée.

Dans la mesure de nos possibilités, nous étions présents aux funérailles avec le drapeau.

Aux familles dans la douleur, nous réitérons nos plus vives et sincères condoléances.

Nos malades.

Nous avons appris l'hospitalisation de madame Barthélemy-Brancart qui a subi une intervention sérieuse; nous lui souhaitons un bon rétablissement en espérant la voir en pleine

forme lors de notre assemblée générale.

Notre membre du comité Pol Charliera subi les attaques d'un virus qui ne l'a lâché qu'après un traitement de choc; actuellement il est presque revenu à son poids de forme.

Le musée.

Le 3 juillet, les responsables de notre musée de Marche, le Cdt e.r. Van Malder et ses adjoints, le 1 Sgt Maj Gaand et le Cpl Chef Wallon, nous ont fait l'honneur d'une visite au Fort. Ils ont pu examiner attentivement la salle réservée aux Chasseurs Ardennais et nous ont fait part de leurs réflexions et conseils.

Office du tourisme de Huy : 085/21.29.15. - fax : 085/23.29.44. - e-mail : tourisme@huy.be

Excursion du 21 juin.

Ce 21 juin, une vingtaine de membres de notre section se sont rendus à la commémoration du 50^e anniversaire de l'inauguration du monument national des Chasseurs Ardennais à Martelange. Les cérémonies commémoratives se déroulant l'après-midi, notre petit groupe a visité le musée de la guerre de La Roche en Ardennes durant la matinée et s'est restauré à Bastogne. Nous sommes arrivés début d'après-midi au lieu de cérémonie où notre président nous a rejoints vu qu'il participe comme chaque année à la MESA. Après les cérémonies au monument, nous nous sommes rendus au chapiteau. Là, nos anciens et les présidents des sections ont été présentés à son A.R. le Prince Philippe. Profitant de cette occasion, notre président, Louis Mélon, a remis en cadeau un exemplaire de la brochure de notre salle commémorative installée au Fort de Huy. (voir photo).



Cette salle n'est pas le seul musée en l'honneur de nos bérêts verts; il existe à Marche-en-Famenne, au camp Roi Albert, un musée beaucoup plus étoffé en documents, matériel, etc... dont une partie pouvait être contemplée à Martelange; cette décentralisation toute en précision et simplicité était une véritable synthèse de l'histoire des Chasseurs Ardennais : toutes nos félicitations aux responsables de cette exposition.

Cette journée du 21 juin s'est déroulée sous un chaud soleil et une très bonne ambiance.

MESA.

Cette année, un seul membre du comité a participé à la marche dans sa totalité, son compagnon habituel

ayant subi les attaques d'un virus à déclaré forfait.

Excellente organisation à tout point de vue, nouveaux itinéraires, un minimum d'asphalte et du soleil à revendre.

Un tout grand merci à toute l'équipe organisatrice et tout spécialement à René que nous reverrons de l'autre côté de la barrière dès l'année prochaine.

Cotisations

Un grand merci aux membres en règle de cotisation. Nous insistons auprès des " oublieux " afin qu'ils se mettent rapidement en ordre en versant la somme de 7,50 Euros au compte 000-0718009-15 de la section de Huy.



LIEGE VERVIERS

I. Nécrologie.

Depuis notre dernier article, nous déplorons les décès de nos membres : Madame Jeanine QUINET, Messieurs Albert RUCHENNE et Emile LASSINE. Nous n'étions malheureusement pas présents à leurs funérailles, n'ayant pas été prévenu à temps. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs proches.

2. Notre président

Jean BRICART a subi récemment une opération grave à Mont-Godine. Il est rentré à la maison et se remet, lentement mais sûrement bien entouré par sa famille. Nous espérons le revoir prochainement à nos activités et en attendant, nous lui souhaitons un bon et durable rétablissement.

3. Assemblée générale :

Comme vous le savez déjà, notre assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 06 octobre à JEMEPPE selon le timing suivant :

- 10 H 00 : Accueil à la salle, rue de Lexhy.

- 11 H 00 : Messe du souvenir et dépôt de fleurs.

- 12 H 15 : Assemblée générale.

- 13 H 00 : Apéritif.

- 13 H 30 : Banquet des retrouvailles.

- 18 H 00 : Fin du repas.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Accueil des participants par le président.

- Approbation du rapport de l'AG du 07 octobre 2001

- Discours du président.

- Rapport du secrétaire.

- Rapport du trésorier.

- Rapport des vérificateurs aux comptes.

- Elections au comité.
- Remise des médailles du mérite.
- Divers.

Enfin, le chef nous propose le menu suivant :

- Kyrr et Zakouskis
- Cocktail de fruits de mer
- Potage cerfeuil
- Rôti de porc " Chasseur ", pois carottes, pommes rissolées
- Moka
- Eau gratuite à table.

Cet excellent menu vous est proposé au prix de 22,50 Euros

Si vous n'étiez pas encore inscrit, contactez, d'urgence, notre secrétaire J. OCTAVE au N° de Tél 087/22.10.73.

Si vous souhaitez renforcer le comité, n'hésitez pas à prévenir notre président J. BRICART au N° de Tél 04/233.84.29

4. Réunions :

a. Tous les premiers lundis du mois, à 19 h 00, le comité se réunit - Au Vieux Guillemins -, près de la gare. Vous y êtes invité.

b. Tous les troisièmes jeudis du mois, à 12H00, un repas d'excellente qualité est servi aux Chasseurs Ardennais, à l'Echafaudage, rue Fossé aux Raines, 38 (repas payant).

c. Le jeudi 19 décembre, à 12 H 00, à l'Echafaudage, nous partagerons le repas traditionnel de Noël. Nous vous y attendons très nombreux.

5. Cérémonie du 11 Novembre
à Bruxelles La section du Brabant nous invite à la cérémonie du 11 Novembre au Soldat Inconnu. En 2001, nous étions SEPT membres de la section. En 2002, nous espérons réunir QUINZE Chasseurs Ardennais de bonne volonté et fiers de défiler à BRUXELLES.

En cas de besoin, vous pouvez toujours contacter un membre du comité à savoir :

- J. BRICART : 04/233.84.29
- B. KEUTIENS : 087/22.82.78
- J. OCTAVE : 087/22.10.73
- J. JADOUL : 04/336.57.90
- A. MORHAYE : 04/342.49.13
- W. DECHAMBRE : 04/231.30.06
- G. DELMOTTE : 04/263.49.20
- J. HUBERT : 04/233.96.80
- J. LOISEAU : 04/275.42.29
- V. PAULY : 04/286.68.65
- J. QUINET : 04/231.30.00

BK



Marche-en-Famenne et 1ChA

Invitation.

Chers amis et amies,

Nous tiendrons notre assemblée générale statutaire le vendredi 18 octobre 2002 à partir de 11h27 à la Francisque au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. L'accès du camp se fait uniquement par l'entrée principale chaussée de Liège où un délégué vous remettra un laissez-passer et vous indiquera

Ordre du jour.

1. Allocation du Président et instant de recueillement
2. Rapport d'activité
3. Situations des effectifs et financière
4. Divers.

Après la partie officielle un apéritif vous sera offert et le menu suivant vous est proposé

à 27 euros tout compris.

Menu

- Apéritif à la commande ou kir
- Carpaccio de saumon
- Velouté andalou
- Magret de canard aux deux poires
- Tomates grillées
- Pommes croquettes
- Feuilleté de chèvre chaud
- Farandole de bavaois maison
- Café

Musée

Situé dans le camp militaire de Marche-en-Famenne, le Musée des Chasseurs Ardennais est accessible au public depuis 1995. Ce musée a été créé en l'honneur d'une unité d'élite de l'Armée Belge mise sur pied en 1933 afin de défendre l'Ardenne contre un envahisseur venu de l'Est. Vous pouvez voir les différents uniformes et équipements en service dans cette unité de sa création à nos jours ainsi que différents dioramas mettant en scène les Chasseurs Ardennais défendant courageusement l'Ardenne en mai 1940.

Vous pouvez y déposer vos trophées, vêtements, véhicules, costumes tout ce dont vous êtes fiers et qui ne sera pas perdu à jamais, mais exposé et bien conservé.

Marloie.

Marloie se souviendra longtemps du dimanche 21 mai 1944, où un train de munition mitraillé par des avions alliés a explosé. Les wagons sont tor-dus, les effets de l'explosion sont horribles : 75 maisons ont été détruites. Cette catastrophe a fait parmi les civils, 39 morts et plus de 500 blessés. Chaque année, une messe est célébrée

à Marloie, afin que cette tragédie ne tombe pas dans l'oubli. Des membres de notre fratermelle y assistent chaque fois.

Dernier repas de la F.N.T.D.R.

Le 1 juin, nous avons assisté au repas de la F.N.T.D.R., un repas succulent nous a été servi, dans une ambiance bon enfant. La section devient une amicale, afin de perdurer encore quelques temps.

Temploux, Namur et environs.

Le 2 juin nous nous sommes rendus aux cérémonies commémoratives de Temploux, de Namur et environs, nous avons pu constater le travail des vandales, c'est un crime d'abîmer les monuments érigés en souvenir de la mémoire de ceux qui se sont battus et qui sont morts pour nous et pour la liberté de tous.

-Monument des Chasseurs ardennais à Martelange.

Il y a cinquante ans, le Roi Baudouin inaugure le monument dédié aux Chasseurs Ardennais. C'est son Neveu, SAR le Prince Philippe, qui assiste à la cérémonie ce 21 juin 2002.

De nombreuses délégations y figureraient, toutes nationalités confondues, surtout que c'était l'avant dernière étape de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, qui arrivait à Martelange.

Une pièce du centre culturel a été transformée en musée pour une quinzaine, avec l'appui des responsables du musée de Marche-en-Famenne, nous les félicitons pour leur initiative et leur beau travail, et nous remercions les autorités de Martelange.

Les Forts.

Nous avons eu le plaisir de visiter le fort de Loncin dans le cadre de la journée des Forts de Liège le samedi 20 juillet. Une cérémonie militaire a mis à l'honneur l'étendard du Régiment des Forteresses de Liège en hommage aux Défenseurs des forts.

Le 15 août 1914 à 17h15, une terrible explosion tua 350 des 500 occupants du fort. Selon toute vraisemblance, un obus allemand transperça la voûte bétonnée et explosa dans un des magasins à poudre. Bon nombre d'entre eux reposent encore sous d'énormes masses de béton.

In memoriam

M.J. Philipin de Tellin., Monsieur Leboutte de Ramelot.

Notre fidèle membre Jules Burnotte et son épouse ont eu le chagrin de perdre un de leurs fils. Thierry qui nous a quitté le dimanche 7 juillet 2002.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos vives et fraternelles condoléances.

Cotisations.

Nous rappelons à nos fidèles membres que la cotisation est de sept euros cinquante cents et que vous pouvez la

payer pour le 31 décembre de chaque année.

Nous allons vous envoyer des invitations pour notre Assemblée générale et nous insérons deux bulletins de versements, un pour le repas et un pour la cotisation, nous remercions les membres en ordre de cotisation et nous attendons les retardataires.

ATTENTION !!!

Nous avons un nouveau numéro de compte, dexia devenant beaucoup trop cher pour notre petite section nous avons opté pour la poste.

Donc notez bien ce sera le numéro de CCP suivant :



Namur

In memoriam

-Monsieur Woot de Trixhe décédé à Namur le 22 mai à l'âge de 94 ans. Ancien combattant Chasseur Ardennais, Monsieur Woot de Trixhe participait régulièrement à nos manifestations et soutenait financièrement notre revue régionale «Nam'Hure» ainsi que le bulletin national «Le Chasseur Ardennais». Nous le remercions encore une fois pour son attachement à notre belle Fratermelle.

-Monsieur Robert Recloux décédé à Yves-Gomezée le 14 juin. Ancien combattant et prisonnier de guerre, Monsieur Recloux était membre de notre Fratermelle depuis de nombreuses années et aimait se retrouver avec ses anciens frères d'arme. Il participait à de très nombreuses manifestations organisées par notre section.

-Monsieur le Commandant et Scoyer Louis décédé à Falisolle le 10 juillet. Membre de notre section, Monsieur Scoyer a fait la campagne des 18 jours et ensuite a rejoint le maquis. Rentré au pays, il a fait carrière à l'armée.

-Drapeau et délégation conduits par notre Président les ont accompagnés pour leur dernier voyage.

Aux familles dans la peine, nous renouvelons nos sincères et fraternelles condoléances.

Nos activités

Dimanche 26 mai : Courtrai - Vinkt Pour des raisons d'organisation et de rationalisation des déplacements les cérémonies de Courtrai et de Vinkt sont très souvent organisées le même jour. Cette année, à l'instigation de la section de Liège - Verviers, un car affrété par les Liégeois nous a permis ainsi qu'à la section du Hainaut de nous rendre à ces deux manifestations sans devoir affronter la circulation de



week-end sur nos routes et autoroutes.

Belle manifestation que celle de Courtrai ! D'autant plus belle qu'il revient toujours aux Chasseurs Ardennais d'ouvrir le cortège. Il est aisé d'imaginer notre fierté de défiler en compagnie de sections amies au bérêt vert devant le représentant de S.M. le Roi et des personnalités présentes. Dommage que les rangs s'éclaircissent de plus en plus.

L'après-midi, nous avons escorté fièrement notre Président national tout au long des cérémonies organisées à la mémoire de nos frères Chasseurs Ardennais tombés lors de la campagne des 18 jours. Ici aussi, on remarque que le nombre de participants n'est plus aussi étoffé que les années précédentes. Le sang versé par nos anciens sur ce coin de terre ne peut, à aucun prix, tomber dans l'oubli.

Dimanche 02 juin : Temploux

Si notre Congrès du 28 avril dernier a été un temps exécrable, le soleil a fait de la partie pour accueillir les Chasseurs Ardennais et les délégations des associations patriotiques amies (dont 26 drapeaux) qui ont rejoint Temploux ce dimanche 02 juin dernier. Merci à la ville de Namur qui, chaque année, nous aide à organiser ces cérémonies afin que le souvenir de nos anciens ne soit jamais oublié.

De très nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes : Monsieur le Premier Echevin Bernard Ducoffre représentant la ville de Namur ; le Général-major e.r. J. Henrioult Président national ; le Lt Général e.r. J. Chabotier notre Président d'honneur ; les vice-présidents Keutiens et Thomas ; le secrétaire national R. Van Frachen ; le Lt Colonel Delpire chef de Corps accompagné de l'Adjudant de Corps Peltier et plusieurs anciens chefs de Corps du Régiment ; le Colonel e.r. Urbain Président de l'Amicale du 20A ; Monsieur Defaix Président de l'Amicale du 8e Zouave ; Monsieur Delchambre Président des anciens combattants de la localité accompagné du Président des prisonniers de guerre ; des Présidents des sections régionales de la

Fraternelle avec drapeaux et délégation. Après la messe, des dépôts de fleurs et ravivage de la flamme du souvenir ont eu lieu devant les différents monuments : cour de l'église - stèle du verger par Monsieur Tremblay qui a vécu ce drame - monument au Chemin de Moustier et plaque en hommage aux artilleurs sur l'esplanade de l'Hôtel de ville à Namur.

Une réception a été offerte par la ville à tous les participants et plus de 120 convives ont gagné la salle Rogier pour le banquet des retrouvailles.

Vendredi 21 juin : Arrivée de la M.E.S.A. à Martelange et 50e anniversaire de l'inauguration du monument national des Chasseurs Ardennais.

Cette année, l'arrivée de la M.E.S.A. à Martelange coïncidait avec le 50e anniversaire de l'inauguration du monument national des Chasseurs Ardennais. Très belles cérémonies rehaussées par la présence de S.A.R. le Prince Philippe et des plus hautes autorités civiles et militaires du Pays. Pour cet anniversaire, notre drapeau et une importante délégation de notre section conduite par le Président R. Cubert étaient présents à cette cérémonie du souvenir envers nos anciens tombés au champ d'honneur pendant la deuxième guerre mondiale.

Samedi 22 juin : Arrivée de la dernière étape de la M.E.S.A à Marche-en-Famenne.

L'arrivée de la dernière étape de la M.E.S.A. est toujours un événement. Nous étions également présents pour saluer les courageux marcheurs qui tout au long de ce périple se sont souvenus de nos anciens en participant aux différentes manifestations devant les monuments qui jalonnent le parcours.

Dimanche 30 juin : Cercle Colonial Namurois

Les anciens coloniaux du cercle namurois rendaient hommage à tous les Belges tombés en service commandé au Congo. Drapeau et délégation de notre section étaient présents pour la messe en la cathédrale de Namur ainsi qu'au dépôt de fleurs au monument du Roi Léopold II.

Samedi 13 juillet : Fête Nationale

Française (avancée d'un jour sur la date officielle).

À l'invitation de Madame Honhon, Consul honoraire de France à Namur, nous avons participé aux cérémonies traditionnelles devant le monument franco-belge à Salzinnes et nous nous sommes recueillis sur les pelouses d'honneur au cimetière de Namur.

Samedi 20 juillet : Fête Nationale Belge à Jambes (avancée d'un jour sur la date officielle).

À l'invitation des associations patriotiques Jamboises, le Président et une délégation de la section ont assisté à la messe du soir suivie de Te Deum en l'église de Jambes. Un dépôt de fleurs au monument de la localité précédait une chaleureuse réception offerte à tous les participants.

Dimanche 21 juillet : Fête Nationale Belge.

Ici encore nous avons participé activement aux cérémonies organisées par les autorités namuroises : Te Deum en la cathédrale, dépôt de fleurs au monument au Roi Léopold I suivi d'une réception à l'Hôtel de ville offerte par la ville de Namur. Nous avons regretté le manque de participation du grand public mais il faut reconnaître que le 21 juillet tombant un dimanche, cette cérémonie a aussi lieu le même jour dans toutes les communes de la province.

Dimanche 18 août : Anniversaire de la bataille de la Sambre en 1914.

À l'invitation des autorités patriotiques de la Basse-Sambre, drapeau et délégation de notre section se sont rendus aux différentes manifestations organisées à Arsimont et Le Roux ainsi qu'au cimetière de la Belle-Motte pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires qui y ont perdu la vie.

Dimanche 18 août : Anniversaire des bombardements de Namur en 1944.

Comme chaque année, nous étions présents avec notre drapeau à cette commémoration douloureuse



NEUFCHATEAU Libramont - Chevigny Léglise

In mémoriam

Délégation et porte-drapeau ont conduit à leur dernière demeure les membres suivants :

Le 10 juin René Foumy de Petitvoir, Chasseur Ardennais, ancien combattant.

Le 21 juin Maurice Créer de Ebly, Chasseur Ardennais, ancien combat-

tant et prisonnier de guerre.

Le 22 juin Charles Bossicart de Libramont, officier de réserve aux Chasseurs Ardennais.

Le 20 juillet Pierre François de Libramont, Chasseur Ardennais, ancien combattant et prisonnier de guerre.

Nous déplorons également le décès de Mme Léon Fortemaison de Bercheux, membre honoraire.

À toutes ces familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Activités

Le 21 juin dernier, à Martelange, jour du cinquantième anniversaire du monument des Chasseurs Ardennais, notre section et son drapeau faisaient partie de la haie d'honneur dès l'arrivée du Prince Philippe de Belgique. Comme à chaque occasion, nos représentants se sont montrés dignes de leur bérêt vert. Dès la clôture de la cérémonie, l'ensemble des invités se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, brochant bien des souvenirs.

Le 14 juillet, la section organisait un dîner de retrouvailles à la salle Sainte-Barbe à Les Fossés. Une bonne quarantaine de participants ont répondu à notre appel ; anciens et moins anciens sans oublier les dames s'y sont retrouvés dans une ambiance fraternelle en se disant à l'année prochaine.

Le 21 juillet, fête nationale, comme de coutume : Te Deum à Neufchâteau et Libramont avec la présence de nombreux porte-drapeau.

Recherche une broche-écusson du Challenge Fusilier d'Assaut.

S'adresser à GERARD Félix
Rue Saint-Martin, 102
6860 EBLY.

Tél. 061/25 50 72



SAINT-HUBERT

Hospitalisation :

Notre membre sympathisant TOUSSAINT Jean-Claude de Libramont, frère de notre membre effectif et commissaire TOUSSAINT Serge, au Centre Hospitalier de l'Ardenne à Libramont.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Décès :

-Notre membre honoraire Madame Vve GUILLAUME Louis de Saint-Hubert

-Notre membre ancien combattant BRASSEL Gaston de Moiricy

-Notre membre honoraire Madame Vve GOFFLOT Anna de Saint-Hubert

Temploux :
vue
d'ensemble



Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Activités de la section :

-Le 10/05/02 : participation aux cérémonies d'hommage aux Spahis et soldats français à Poix-Saint-Hubert et à Saint-Hubert

-Le 11/05/02 : représentation à La Horgne (France) pour les cérémonies d'hommage en l'honneur des Spahis

-Le 21/06/02 : arrivée de la MESA à Martelange et commémoration du 50^e anniversaire de

-l'érection du Monument Ch A.

-Le 03/07/02 : enterrement à Moiry de notre membre ancien combattant BRASSEL Gaston.

-Le 21/07/02 : Te Deum chanté en la Basilique à l'occasion de la Fête nationale.

Les " anciens " à l'honneur...

Ils ne sont plus nombreux ceux dont les souvenirs sont peuplés d'images de guerre et de captivité.

Ils ne sont plus nombreux et c'est pour cette raison qu'une délégation composée de Messieurs GRAIFTAUX J., R. COLLE et C. RODES de la Fraternelle royale des Chasseurs ardennais, Régionale de Saint-Hubert, s'est rendue au domicile de MME TIENNE Léon et DOUNY Hubert afin de leur remettre la médaille d'argent et de bronze leur décernée en témoignage de reconnaissance pour leur action militante au sein des Chasseurs ardennais.

Né le 10 avril 1920, Léon ETIENNE fit son service militaire en 1939, dans une unité des Chasseurs ardennais fixée à Bruxelles ; il se trouva donc plongé dans la tourmente de la guerre et à l'issue de la campagne des 18 jours, il fut fait prisonnier, dans les Flandres, et connut la captivité jusqu'en 1945.



RC

Gendarme à Huy et à Florenville, il termina sa carrière professionnelle au sein des Entreprises Henneaux, à Vesqueville, et depuis 1962, il y jouit d'une retraite paisible aux côtés de son épouse.

Hubert DOUNY, d'Arville est né



RC

à Vielsalm le 6 janvier 1916.

Mobilisé en 1939 à Florennes il fit également la campagne des 18 jours et fut fait prisonnier sur la lys.

Libéré en 1945, il vécut tout au long de sa carrière le beau métier de garde-chasse particulier.

Il est retraité depuis 1988

Nos vives félicitations à ces deux vétérans.

L'abbé Jean TIMMERMANN n'est pas, à vrai dire " un " ancien ". Né à Eynatten en 1937, il vécut sa jeunesse dans la ferme exploitée par ses parents, à Bovigny. Après les humanités anciennes suivies au Séminaire de Bastogne, il fit des études de théologie à Namur, de 1958 à 1962. Ordonné prêtre le 22 juillet 1962 il fut vicaire à Saint-Hubert de 1962 à 1966, puis vicaire à Aubange de 1966 à 1973 et ensuite curé de Petit-Thiers de 1973 à 1981. Aumônier du 3 Ch A, à Vielsalm de 1977 à 1981 il est, depuis cette date, aumônier au couvent d'Hutbise (Saint-Hubert) ainsi qu'à la Fraternelle Royale des Chasseurs ardennais, Régionale de Saint-Hubert.

C'est à l'issue du Te Deum chanté en la Basilique de Saint-Hubert que l'abbé TIMMERMANN reçut la médaille d'argent de la Fraternelle des mains de M. Claude BONMARIAGE, bourgmestre de Saint-Hubert.

LES CHASSEURS ARDENNAIS ET LES SPAHIS

Durant le mois de mai, la Fraternelle royale des Chasseurs ardennais, Régionale de Saint-Hubert, s'est associée aux cérémonies d'hommage, coordonnées par M. Joseph RENARD, à la mémoire des Spahis marocains dont la première victime tomba en forêt de Saint-Hubert le 11 mai 1940.

Une stèle a d'ailleurs été érigée à l'endroit de ce décès, endroit dénommé depuis lors " Au Marocain ".

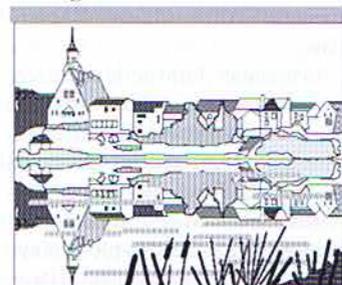
Après les discours et le dépôt de fleurs devant ce mémorial et devant le monument aux morts de la cité abbatiale, un cortège composé des autorités belges et françaises ainsi que d'anciens spahis aux tuniques écarlates, alla s'incliner, aux accents de la Marseillaise, au cimetière local, devant la sépulture d'une trentaine de soldats français décédés durant la dernière guerre.

Une sympathique réception en l'Hôtel de ville de Saint-Hubert clôtura le volet belge de ce week-end.

Le lendemain dimanche, c'est à La Horgne, petit village des Ardennes françaises, à côté de Charleville, que se déroulèrent diverses cérémonies du souvenir, car ce village a été en 1940 le théâtre de la résistance héroïque des Spahis les quels ne cédèrent le terrain qu'après avoir perdu 700 hommes en un lieu où 65% des immeubles furent détruits.

Les Spahis ont donc inscrits à La Horgne une page de gloire de la cavalerie française et, pour cette raison, cette bourgade reçut la garde du Mémorial national élevé à la gloire des Spahis et du cimetière dit " Carré militaire " où reposent les corps des Nords Africains et des Français morts au combat.

Une délégation de la Régionale des Chasseurs ardennais de Saint-Hubert s'était rendue sur place pour s'associer à cette journée du souvenir et une assiette en étain portant l'effigie de notre Fraternelle fut remise à Monsieur REMIS, maire de La Horgne.



Vielsalm-3 Ch A

Commémorations des combats du 10 mai 1940.

Le 10 mai, notre section a organisé les traditionnelles cérémonies d'hommage aux monuments de Montleban, Chabrehez, Rochelival et Vielsalm. Cérémonies rehaussées par la présence des autorités communales, (MM les Bourgmestres, échevins, conseillers et des commissaires de police) de Gouvy, Houffalize, Trois-Ponts et de Vielsalm. Les autorités militaires représentées par le Lt Col BEM DELPIRE Commandant le Rég't ChA accompagné de son épouse. Un détachement d'honneur commandé par le Capt DEFRAIGNE a rendu les honneurs militaires à tous nos monuments. Pour la Fraternelle signalons la présence du Colonel Hre Baudouin KEUTIENS, ainsi que celle de nombreux anciens et jeunes ChA, amis et autres sympathisants.

Cérémonies tout en sobriété, récit des différents combats au cours desquels tombèrent des jeunes chasseurs ardennais à la fleur de l'âge, dépôts de gerbes sonnerie et Brabançonne.

Un drink convivial ainsi qu'un souper de circonstance réunirent ensuite de nombreux participants à la salle des Pipires-de Neuville.

Samedi 15 juin - Assemblée générale de la section.

En voici le déroulement :

10hr30 - messe commémorative à l'église de Vielsalm. Un grand merci à MM le vicaire Naedts pour la beauté des chants grégoriens diffusés pendant l'office.

11hr45 - cérémonie d'hommage au

monument des 3 et 6 ChA au parc communal, dépôt de gerbes par le président et par le Col Hre Keutiens vice - président national sonnerie et Brabançonne.

12hr15 - assemblée générale à la salle des Pipires-de Neuville, avec l'ordre du jour :

- Allocution du président.

- Rapport du secrétaire

- Rapport du trésorier

- Rapport du commissaire aux comptes Claude Billiet, notre ami Claude Quinet étant excusé (en vacances en Espagne).

- Elections statutaires (art 36 et 37 des statuts. Etaient sortants et rééligibles MM Willy Hardy, Lucien Hemroulle et Lucien Paquay. Suite au décès de notre grand ami André Noël, une place était devenue vacante. Un nouveau candidat s'étant fait connaître en la personne de Claude Billiet, sur approbation du président les quatre candidats sont acceptés aux applaudissements unanimes de l'assemblée, ainsi que deux nouveaux vérificateurs aux comptes MM Reynold Léonard et René Nandrin.

- Remise des médailles du mérite par les autorités présentées à certains de nos membres qui se dévouent ou qui se sont dévoués pour la Fraternelle et notre section en particulier (voir liste revue 209 page 24).



Maurice Misson décoré par l'échevin Wansa.



Marcel Jadot décoré aussi par l'échevin Wansa

Un repas convivial préparé par notre traiteur (et membre) Hervé Denis réunit fraternellement les nombreux participants et ce pendant de longues...longues heures.

MESA 2002

Très forte participation des membres de notre section aux nombreuses manifestations et cérémonies organisées tout au long de la MESA.

-Le mardi 18 juin aux monuments de Chabrehez ChA et SAS Lox et aux monuments de Rochelival.

-Le mercredi 19 juin aux monuments des 3 et 6 ChA et de l'Armée Secrète

-Le Jeudi 20 juin au monument du Cpl ESSER à Montleban.

-Le vendredi 21 juin à la cérémonie d'hommage organisée pour le cinquantenaire de notre monument national à MARTELANGE. Cérémonie rehaussée par la présence du prince Philippe. Tous nos membres ont ressenti ce grand honneur au tréfonds d'eux-mêmes, nul doute qu'ils en conserveront un souvenir impérissable. Dommage cependant qu'à l'entrée du prince dans le chapiteau prévu pour la présentation des drapeaux et des sections réunies autour de leur président, ces derniers se soient trouvés noyés par une foule non contrôlée et relégués dans un coin de la salle. Dommage pour les anciens...

Bien sûr, il est à signaler que de nombreux membres de notre section ont participé aux diverses possibilités pédestres que leur offrait la MESA, tant la marche complète que la mini-MESA. L'essentiel pour tous les participants étant les retrouvailles avec d'anciens amis ou connaissances parfois perdus de vue depuis (trop) longtemps.

Admission à la retraite du dernier officier du 3 ChA en service au camp d'Elsenborn.

Le mardi 25 juin en fin d'après midi de nombreux anciens officiers, sous-officiers et volontaires du 3 ChA se sont retrouvés au casino du camp d'Elsenborn. Le motif? Très simple

Sur l'aimable invitation du commandant RAYMOND à participer au drink qu'il offrait à l'occasion de sa

mise à la retraite en date du 1^{er} juillet.

Qu'il me soit permis de brosser un rapide tableau de sa carrière militaire.

Le commandant Raymond Claude était l'officier 3 ChA par excellence! Jugez plutôt!

En 1974 Ecole d'Infanterie, COR au 35^{ème} peloton, de 1975 à 1977 12/13 Bn de Ligne comme chef de peloton à la 2^{ème} Cie. Le 24 octobre 1977 date mémorable, il passe au 3 ChA jusqu'au 16 février 1986 il remplit les fonctions de chef de peloton maintenance, d'officier S4 et de Commandant de la Cie EMS. Du 17 février 86 au 24 janvier 1988, il retrouve le terrain en tant que commandant de la 2^{ème} Cie DMT (Défense Militaire du Territoire). Du 25 janvier 1988

au 14 septembre 1991 de nouveau commandant de la Cie EMS. Du 15 sept 1991 au 29 sept 1994 il redevient officier S4. En finalité de cette fonction, il assure avec brio et efficacité la lourde mission d'évacuation de tout le matériel logistique et cela suite à la

dissolution du 3 ChA.

Le 29 septembre 1994, il passe au Camp et Place d'Elsenborn en tant qu'Officier S4 et ce jusqu'au 30 juin 2002.

Mais revenons à notre verre d'adieu ou plutôt à cette rencontre conviviale qui fût l'occasion pour beaucoup de subordonnés et d'officiers présents d'évoquer beaucoup de souvenir de la vie militaire du Cdt Raymond. Je suis certain que tous ceux qui l'ont connu et qui en majorité ont servi sous ses ordres en gardent le souvenir de l'officier qui, sous un aspect premier abord flegmatique et réservé se révélait à l'exposé d'un problème tant militaire que personnel ou familial être le chef, l'officier prompt à trouver la solution exacte et judicieuse.

En guise de conclusion au vu de ses connaissances dans de nombreux domaines tels que la mécanique et la construction, sa nouvelle vie sera très occupée!

Bonne chance mon commandant ou plutôt M. Raymond et nos meilleurs souhaits de parfaite réussite dans ce nouveau chapitre de votre nouvelle vie de la part du Président, des membres du comité de notre fraternelle, fraternelle dont vous êtes membre depuis de longues années.

Nouveaux membres.

M. DEFAYS Marcel (effectif, ancien de 40) de HUY.

M. WINKIN Frédéric (effectif, Sgt mil au 3ChA 85/86) d'AYWAILLE.

Mr. KESTEMAN François (effectif Cpl-chef au 3ChA) de VIELSALM.

M. GRAFF Thomas (effectif 3ChA, ancien Cy frontière 1940) de VIELSALM.

M. FONTEYN Yves (effectif Offr Res 3ChA) de MONTLEBAN.

M. LOCHET André (effectif Sdt Mil au 3ChA) de MONTLEBAN.

Mme VAULET Jean (sympathisant) de BODEGNEE.

Souper d'automne

Aura lieu cette année le 18 octobre à 19h00 à Neuville salle des Pipires. Au menu: après un apéro maison, il vous sera servi:

Jambon de marccassin et crudités.

Crème vert pré.

Gigue de biche sauce poivrade - Légumes de saison - Pommes boulangères.

Assiette de fromages.

Bavarois.

Prix du repas 25 Euros -

Boissons à prix démocratique.

Paiement valant inscription au compte 000.0870976.13 de la section Vielsalm et 3ChA

M. BOCKEN Marcel trésorier (087.54 10 11) rue du Panorama 34 - 4910 THEUX, avant le 10 octobre midi.

In memoriam

M. Pierre MARTIN (ancien ChA de 1940 décédé le 10 mai à Xhignesse. Notre camarade était porte-drapeau à Hamoir depuis de longues années.

M. Joseph ARCHAMBEAU (ancien ChA de 1940) décédé le 11 juin à ARLON.

M. Jules GILLET (ancien ChA de 1940) décédé le 12 juin à BASTOGNE.

M. Henri LEGROS décédé le 14 juin à VIELSALM. Henri notre ami, membre sympathisant mais chasseur ardennais de cœur journaliste local et régional, a, pendant plus de 20 ans, couvert toutes nos cérémonies et autres manifestations. Toujours souriant, discret et de bonne rencontre, il était de toutes nos fêtes. De par ses reportages, il était devenu la mémoire de notre section.

Madame Marie-Louise CLOSE épouse de notre porte-drapeau José Remacle décédée le 29 juin à Woluwé-St-Lambert. Marie-Louise participait fidèlement à toutes nos fêtes et manifestations ou son caractère gai et enjoué était apprécié de nous tous.

M. André ROEL (ancien ChA de 1940) décédé le 2 juillet à AYWAILLE. André était membre de la section de Vielsalm depuis 1970. Le 28 août 1939 il est mobilisé au 3ChA au grade de sergent. Fait prisonnier le 27 mai 1940 à Grammene (Deinze). Prisonnier pendant 5 ans au Stalag VIII C et VIII A. Après la guerre, il s'occupe activement de la section FNAPG et FNC de Harze en qualité de secrétaire et trésorier. Les funérailles ont été célébrées en l'église de Harze le 5 juillet en présence de nombreux drapeaux (16). Il était fier d'être ChA.

A toutes les familles dans la peine nous adressons nos condoléances les plus sincères.

Gedächtnisfeier der Kämpfe vom 10 Mai 1940.

Am 10. Mai, veranstaltete unsere Gruppe die traditionelle Ehrenzeremonie am Denkmal von Montleban, Chabrehez, Rochelival und Vielsalm. Eine Feier die durch die Anwesenheit der Gemeindevertreter, (die Herren Bürgermeister, Schöffen und Ratsmitglieder) sowie die Polizeikommissare von Gouvy, Houffalize, Trois-Ponts und Vielsalm, hervorgehoben wurde. Die Militärobrigkeit war, durch Oberst Leutnant BEM Delpire, Kommandeur des Regiments Ardennenjäger, begleitet von seiner Gattin, vertreten. Eine Ehren-Abteilung erwies, unter Befehl von Hauptmann Defraigne, die militärischen Ehrungen an jedem Denkmal. Seitens der Bruderschaft erwähnen wir die Anwesenheit von Ehren Oberst Baudouin Keutiens

sowie die zahlreich erschienenen ehemalige und junge Ardennenjäger, Freunde und Sympathisanten.

Eine schlichte Zeremonie; Vortrag über die verschiedenen Kämpfe bei denen junge Ardennenjäger, in blühendem Alter, ihr Leben ließen. Kranzniederlegung mit Trompetensignal und Nationalhymne. Mit einem Umtrunk und Essen beschlossen zahlreiche Teilnehmer im Saal der „Pipires von Neuville“ diesen Tag.

Samstag den 15. Juni – Generalversammlung der Gruppe.

Hier der Ablauf:

10 Uhr 30: Gedenkgottesdienst in der Kirche von Vielsalm. Ein großer Dank an Vikar Naedts für die, während der Messe, vorgetragene Gregorianische Lieder.

11 Uhr 45: Gedenkfeier am Denkmal der 3. und 6. Ardennenjäger im Gemeindepark. Kranzniederlegung durch den Präsidenten sowie dem Ehren Oberst Keutiens - Vize-Präsident im Nationalen Verband, Trompetensignal und Nationalhymne.

12 Uhr 15: Generalversammlung im Saal der „Pipires von Neuville“, auf der Tagesordnung:

-Ansprache des Präsidenten.

-Bericht des Schriftführers

-Bericht des Schatzmeisters

-Bericht des Kassenprüfers Claude Billiet, unser Freund Claude Quinet war entschuldigt (Ferien in Spanien).

-Statutäre Wahlen (art 36 und 37). Waren austretend und neuwählbar, die Herren Willy Hardy, Lucien Hemroulle und Lucien Paquay. Durch den Sterbefall unseres großen Freundes André Noel wurde eine Stelle frei. Claude Billiet stellte sich als neuer Kandidat vor und nach Anerkennung des Präsidenten wurden alle vier Kandidaten durch einstimmigen Applaus angenommen. Zwei neue Kassenprüfer, die Herren Reynold Léonard und René Nandrin wurden gewählt.

-Übergabe der Verdienst-Medaillen durch die vertretende Obrigkeit an einige unserer Mitglieder die sich (oder noch) für die Bruderschaft, einsetzen. (siehe Liste in der Revue 209 Seit 24).

Ein gemütliches Essen, durch unseren Lieferanten (und Mitglied) Hervé Denis, vorbereitet, verbrüdete die zahlreichen Teilnehmer bis..... spät in die Nacht.

MESA 2002

Sehr starke Beteiligung unserer Mitglieder an die verschiedenen Veranstaltungen und Zeremonien während dem ganzen Verlauf der Mesa.

Dienstag den 18. Juni - an den Denkmälern von Chabrehez und SAS Lox sowie an denen von Rochelival.

LE MOT DU PRESIDENT

Pour tous les Bécets Verts, jeunes et anciens, la MESA de cette année revêtait un faste particulier puisque le 21 juin, jour de la troisième étape, le Prince Philippe honorait de sa présence le cinquantième anniversaire de l'inauguration du monument national des Chasseurs Ardennais par son oncle le Roi Baudouin à Martelange. Moment émouvant tant pour les anciens de 40, venus en nombre que pour les jeunes du Régiment et pour tous leurs collègues des détachements militaires qui formaient l'ossature de cette cérémonie après avoir parcouru l'étape du jour.

Bien moins médiatique mais tout aussi symbolique à nos yeux : le solide effort fourni par le sergent Elsen et 7 bénévoles de la troisième compagnie, qui ce même jour ont sué sang et eau pour permettre à Pierre Frankart, handicapé physique de notre section, de participer à une étape de la MESA. C'est suite à son souhait exprimé lors du Congrès National que l'adjudant-major Peltier s'est débrouillé pour pouvoir disposer d'une "joëlette" (sorte de chaise roulante tout terrain) et pour en appeler aux bonnes volontés du Régiment pour servir de moteur. Un grand merci à l'adjudant de corps, au sergent Elsen, aux caporaux Vanamerongen, Kaisin et Henry ainsi qu'aux premiers soldats Payens, Guilliani, Polis et Lallemand pour ce bel exemple de solidarité qui illustre très concrètement le mot "fraternelle".

Toutes nos félicitations aussi à l'équipe de notre musée (Jo van Malder, Jean-Marie Wallon, Jacques Gaand et René Leduc) qui avec peu de directives a réussi à mettre sur pied à Martelange une très intéressante exposition sur la vie des Chasseurs Ardennais des origines à nos jours.

Quant à la MESA proprement dite, favorisée cette année par une météo très clémente, des itinéraires fort agréables, jalonnés de points de ravitaillement judicieusement situés et bien achalandés furent chaudement appréciés par tous les marcheurs, civils et militaires, jeunes et vieux : toutes nos félicitations aux organisateurs.

Le 5 juin le lieutenant-colonel BEM Delpire, désireux de favoriser les contacts entre le Régiment et notre section, nous a fait l'honneur d'inviter les membres de notre comité à la "Journée des Chasseurs Ardennais" qui aujourd'hui remplace les Fastes d'antan. Cette louable initiative a fourni à tous les présents l'occasion rêvée de se côtoyer de façon informelle autour d'un pot.

Pour la troisième année consécutive les membres de notre comité ont eu la joie de se retrouver le 4 août pour un barbecue familial. Merci François à toi et à tes camarades bénévoles pour l'organisation impeccable de cette sympathique journée champêtre, dont l'ambiance chaleureuse renforce incontestablement l'amitié au sein de notre équipe.

Lorsque vous lirez ce texte, nos retrouvailles du 22 août feront déjà partie du passé. Comme le programme conçu par le Régiment en collaboration avec le Camp Roi Albert vise à nous faire mieux connaître le cadre de vie du Chasseur Ardennais d'aujourd'hui, nous espérons que comme l'an dernier à Vogelsang vous aurez répondu nombreux à notre invitation.

Quant au programme futur, notre comité se réjouit de pouvoir vous confirmer que la Saint-Hubert sera fêtée de concert avec les Chasseurs Ardennais du Régiment le jeudi 24 octobre à Marche-en-Famenne. Une invitation personnelle vous sera donc transmise en temps utile.

Notre dévoué trésorier, le commandant e.r. Jo Van Malder a décidé pour des raisons purement familiales d'émigrer dès la mi-septembre vers le sud de la France. Aussi tout en regrettant son départ, tenons-nous à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour ses quatre années d'excellents et loyaux services au profit de notre section. Il ne s'est pas contenté de gérer nos biens en bon père de famille ; homme de bon conseil prêt à payer de sa personne, il a au sein de notre comité toujours agi avec bon sens pour concilier les points de vue et proposer des solutions réalistes. Au commandant e.r. Alain Beudels, qui a bien voulu lui succéder, nous souhaitons plein succès dans la gestion de nos finances et nous sommes certains qu'il s'intégrera très rapidement au sein de notre équipe dont il connaît d'ailleurs la plupart des acteurs.

C. Bernard

anciens de Corée à Attert.

Le 30 juin, même cérémonie que précédemment à Arlon.

Le 07 juillet, défilé militaire à Arlon.

Le 14 juillet, Fête nationale française à Pourru aux Bois et à Gorcy.

Le 20 juillet, Te Deum à Attert

pour notre Fête nationale.

Le 21 juillet, Te Deum en l'église décanale de Virton suivi d'un dépôt de fleurs au monument aux morts.

Le 10 août, souvenir de la prise d'otages à Fontenoille : messe suivie d'un dépôt de fleurs au monument et discours.

Mittwoch 19. Juni die Denkmäler der 3. und 6. ChA sowie der Geheim-Arme.

Donnerstag 20. Juni - Denkmal des Gefreiten ESSER in Montleban.

Freitag den 21 Juni die Feier, anlässlich des 50. Jahrestages der Einweihung des National-Denkmal der Ardennenjäger, in Martelange. Diese Zeremonie wurde durch die Anwesenheit Ihrer Majestät dem Prinzen Philippe von großer Bedeutung. Alle Mitglieder spürten ein inneres Ehrgefühl, keiner zweifelt daran das dieses Ereignis unvergänglich im Gedächtnis verbleibt.

Schade nur, das beim Eintreten des Prinzen in dem dafür vorgesehenem Zelt, wo die Fahnen und Abordnungen mit ihren Präsidenten auf Ihm warteten, eine große unkontrollierte Menschenmenge mit eintrat und somit unsere Ehemaligen in eine Ecke verdrängt wurden.

Nicht zu vergessen, die Möglichkeit die viele Ehemalige genutzt haben, den MESA ganz oder teilweise mitzumachen. Hauptsache für alle Teilnehmer war, ehemalige Freunde oder Bekannte, oft nach längerer Zeit, wiederzusehen.

Der letzte Offizier der 3 ChA, in Dienst im Kamp Elsenborn, geht in Pension.

Am Dienstagnachmittag, des 25. Juni trafen sich zahlreiche ehemalige Offiziere, Unteroffiziere und Freiwillige der Dritten im Casino vom Kamp Elsenborn. Der Grund? Sehr einfach ! Die freundliche Einladung des Kommandanten RAYMOND an seinem Drink anlässlich seiner Pensionierung vom 1. Juli teilzunehmen.

Kommandant Raymond kam am 24. Oktober 1977 zu uns und war Abteilungsleiter der Instandsetzungstruppe, S4 Offizier und Kompaniechef der Stabskompanie bis zum 16. Februar 1986. Vom 17. Februar 1986 bis zum 24. Januar 1988 kam er als Kommandant der 2. DMT Kompanie auf dem Gelände. Von 25. Januar bis 14. September 1991 wiederum Kompaniechef der Stabskompanie. Ab 15. September 1991 bis 29. September 1994 wiederum S 4 Offizier. Krönung dieser schweren Aufgabe, war die Evakuierung des ganzen Logistik-Materials aufgrund der Auflösung der Einheit, welche er mit Bravour und Leistungsfähigkeit überwand.

Kommen wir zurück zu diesem Abschiedsdrink bei dem viele seiner Unterstellten und Offiziere sich die Erlebnisse im Militärleben mit dem Kommandanten Raymond austauschten. Ich bin mir sicher, das alle die ihn kannten oder vorwiegend

unter seinem Befehl standen, seine Gelassenheit und ruhige Art die er bei hervortreten eines Problems sei es militärischer oder privater Art, und die folgende korrekte Lösung, zu schätzen wissen.

Als Schlussfolgerung und in Anbetracht seiner Kenntnisse in manchen Bereichen, vorwiegend Mechanischen- und Baufachbereich, wird sein neues Leben nicht langweilig sein.

Viel Glück mein Kommandant oder besser gesagt Herr Raymond und alles Gute zum Gelingen dieses neuen Lebensabschnittes wünscht Ihnen der Präsident ; die Mitglieder des Vorstandes der königlichen Bruderschaft „Vielsalm/3 ChA.“

Diese Bruderschaft, deren Mitglied Sie seit langen Jahren sind.

(freie Übersetzung : PALM Aloys)



Georg Schmitz reçoit son diplôme de notre vice-président A. Lejeune avec toutes les félicitations pour son travail dans la région germanophone



Funérailles

Le 06 juillet, notre section a assisté aux funérailles de Monsieur Jacques Richard, secrétaire - trésorier de la section de Etalle.

A la famille et à la section de Etalle, nous renouvelons nos sincères et fraternelles condoléances.

Misc à l'honneur

Monsieur Jean Thill, membre de notre section a été fait citoyen d'honneur de Pont-Saint-Esprit (France).

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Notre participation aux manifestations

Le 27 mai, Memorial Day à Bastogne.

Le 08 juin, une inauguration sur la place Léopold à Arlon.

Le 21 juin, 50e anniversaire de l'inauguration du monument national à Martelange en présence de S.A.R. le Prince Philippe.

Le 23 juin, manifestations patriotiques franco-belge au Banel.

Le 29 juin, journée du souvenir des

Merci Jo

Je me souviens avec un brin de nostalgie et une grande joie que, voici quatre ans, alors que tu étais encore à la tête du secteur HORECA au Camp Roi Albert, tu avais accepté avec enthousiasme de t'engager au profit de notre comité de section.

Ton passé récent d'officier S1 au 1 Ch A ainsi que ta connaissance du milieu HORECA du Camp faisaient de toi un interlocuteur privilégié auprès des instances militaires. De plus, ton expérience comptable acquise dans le secteur privé te destinaient tout logiquement à assumer les fonctions de trésorier au sein de notre comité.

Aussi depuis 1998, chacun de tes collègues et moi surtout, avons eu l'occasion tant pendant les réunions du comité que pour l'organisation des rassemblements annuels de nos membres (AG, Saint-Hubert...) d'apprécier à leur juste valeur ton engagement et ton bon sens. Ta conscience professionnelle, ta fidélité à la cause des Chasseurs Ardennais, ton esprit d'équipe et ta recherche de la perfection sont les plus marquantes de tes qualités. Je m'arrête là car, connaissant ta discrétion et ton allergie aux honneurs et aux médailles, je risquerais de t'indisposer. Je tiens néanmoins à rappeler que tu es à l'origine des souvenirs offerts aux Chasseurs Ardennais à l'occasion des missions à l'étranger et à l'occasion des naissances.

Ton dévouement à notre fraternelle ne s'est pas limité aux frontières de notre section puisque tu assures aussi la direction du Musée des Chasseurs Ardennais avec tous les problèmes inhérents (aménagements, visites, coordinations, exposition juin 2002 à Martelange...) exigeant beaucoup de temps et d'énergie. Avec ton départ mon cher Jo nous perdons tous un collaborateur précieux et un ami fidèle.

Un grand merci pour tout ce que tu nous as donné et pour avoir géré nos affaires en bon père de famille.

Il me reste au nom des membres de notre comité à te souhaiter ainsi qu'à Claire et à Cécile de trouver votre bonheur dans le sud, là où le soleil brille incontestablement mieux qu'à Barvaux. Et si un jour le spleen t'incitait à remonter au nord, notre comité se réjouirait de te retrouver.

Milo

In memoriam

Le 15 juillet dernier, quelques uns d'entre nous et une délégation du Régiment ont conduit le Commandant e.r. François Lekeu à sa dernière demeure. Arrivé au 1 Chasseurs Ardennais en 1970, François y fut successivement chef de peloton et commandant en second de la 2 Compagnie et commandant de la 1 Compagnie. Il passa ensuite à l'état-major de la 7 Brigade avant de terminer sa carrière à l'état-major de la province de Liège.

Bien que s'étant éloigné des Chasseurs Ardennais suite à des circonstances familiales particulièrement pénibles, François avait tenu à ce que son cercueil soit orné de l'insigne de son régiment, prouvant par là que son attachement était resté bien vivace.

Décédé après une longue et pénible maladie, François Lekeu a enfin trouvé la paix.

Nous déplorons le décès du Capitaine-commandant e.r. Robert Felon en date du 29 juin, à l'âge de 85 ans. Entré à l'armée comme candidat officier d'active en 1937, il participe à la campagne des 18 jours comme adjudant CSLA au 8 Li et passe 5 années comme prisonnier de guerre au stalag XC en Allemagne. Rentré au service actif en 1945 comme officier, il sert une première fois au 1Ch A à Siegburg de 1947 à 1950 et une seconde à Spich en 1956. Il était retraité depuis le 1 janvier 1969 après avoir assuré durant plus de huit ans la gestion des logements civils pour les militaires à Bensberg puis Dellbrück.

A son fils, à sa fille et à toute leur famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Nous remercions notre ami Claude Degreef et la section du Hainaut qui ont entouré nos délégués à l'occasion des funérailles.

Le Capitaine-commandant e.r. Michel Lainé, âgé de septante ans et titulaire de nombreuses distinctions honorifiques est décédé inopinément le 25 juillet et a été incinéré le 30 juillet. A son épouse, à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Le comité

Nouvelles du musée

L'exposition de Martelange

Le mois de juin a été particulièrement chargé pour l'équipe du musée puisque pour la première fois depuis son installation à Marche en 1995, une partie des collections a rejoint pour un temps notre Monument national qui fête ses 50 ans.

Avec l'aide des sections de Bastogne-Martelange et d'Arlon et des membres du Centre culturel de Martelange, nous avons monté et présenté une exposition intitulée : « Les Chasseurs Ardennais de 1933 à nos jours ». Inaugurée le 14 juin, cette exposition a connu son point culminant le 21, avec la visite de Son Altesse Royale le Prince Philippe qui, après avoir présidé la cérémonie au monument et avant le défilé des troupes a bien voulu s'arrêter quelques instants chez nous. Après nous avoir posé de nombreuses questions sur les uniformes et mannequins exposés, le Prince a signé notre livre d'or avant de se rendre au défilé. A cette occasion, nous avons également rencontré le ministre de la Défense, Monsieur Flahaut, qui nous a fait part de son souci du respect des traditions et des initiatives qu'il compte prendre en faveur des musées d'unité.

Cette exposition nous a permis de rencontrer de nombreux Anciens qui ne connaissaient pas le musée et qui nous ont fait certains dons. De plus, elle nous a permis de tester « en grandeur nature » certains aménagements qui sont déjà mis en œuvre dans le musée.

La hure de Pont-Saint-Esprit

Dans la revue du deuxième trimestre (N° 209), nous vous avons raconté l'histoire de cette hure peinte dans un hangar de Pont-Saint-Esprit par Jean Thill, un de nos Anciens du 7 ChA et retrouvée 62 ans plus tard par Alain Feyereisen, fils de Chasseur Ardennais, installé à Montélimar. Le 14 juin, soit le jour du vernissage de notre exposition à Martelange, Jean Thill était reçu officiellement par les autorités municipales de Pont-Saint-Esprit. Nous pouvons difficilement imaginer son émotion lorsqu'il a retrouvé la hure qu'il avait peinte 62 ans plus tôt et lorsqu'il a monté les marches de la mairie entre les drapeaux de toutes les associations patriotiques de la ville présents en son honneur. Jean Thill reçut ensuite des mains de monsieur Baumet, maire de la ville et ancien ministre la médaille d'honneur qui le consacrait citoyen d'honneur de la cité. Cette cérémonie et l'histoire de Jean Thill ont fait l'objet de deux articles d'une demi-page dans le « Midi-Libre », le journal le plus important de la région. Ce bel hommage rendu ainsi à Jean Thill et, à travers lui, à tous ses camarades du 7 ChA effaçait tous les malentendus de 1940 (voir aussi page 25).

Un nouveau conservateur au musée

Début septembre, l'équipe du musée toujours composée de Jacques Gaand, de Jean-Marie Wallon et de René Leduc, verra arriver un nouveau conservateur en la personne du lieutenant-colonel Hre Bernard Goffinet. Chasseur Ardennais de toujours, parfaitement au fait de nos traditions et bien introduit auprès des autorités de la ville de Marche, Bernard Goffinet fera à coup sûr des merveilles dans ses nouvelles fonctions. Merci de les avoir acceptées et bon vent, Mon Colonel !

C'est l'ensemble de la Fraternelle qui te remercie Jo pour ton immense dévouement à sa cause et en particulier pour le travail incessant et remarquable accompli au profit du Musée.

Bon vent Jo !

Bienvenue Bernard, on compte sur toi !

**Jean Henrioul
Président National**

Le Prince et Jo VanMalder



LE COIN EVOCATION

Voici la suite du récit de Marcel Léonard sur le R.O.2. en 1939/1940

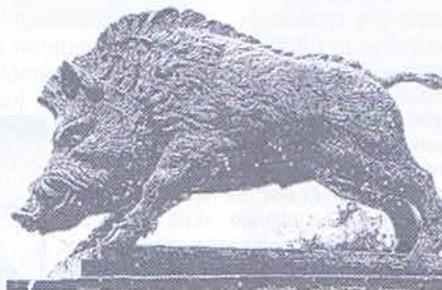
A 20h30 le chef de R.O.2. alerte le G.Q.G. (au bout du fil : le lieutenant Haibe) lui fait un exposé de la situation et lui livre ses impressions. A partir de ce moment R.O.2. doit téléphoner toutes les demi-heures au G.Q.G. (installé à St Hubert).

A 22h30, Cornette et Léonard partent à pied vers Steinebrück via Lommersweiler. Dès l'entrée dans le village, soit vers 23.00 heures, ils constatent que contrairement aux coutumes locales, les fenêtres de plusieurs maisons sont encore éclairées. Serait-ce un mauvais présage ? Avançant lentement, ils écoutent et dans la nuit, pas trop noire, atteignent un champ de jeunes trèfles avant d'emprunter le chemin descendant vers Steinebrück. Soudain, ils entendent le bruit d'une moto qui doit se trouver dans le fond aux environs du pont. Serait-ce une patrouille de R.O.3. ? Le moteur de l'engin s'arrête et ne redémarre pas, c'est étrange ! Ces hommes ne sont-ils pas fait prisonniers ? Soudain, sur la crête à 100 m. deux ombres chinoises se dessinent. Léonard dit à mi-voix : «2 hommes». Cornette répond : «Non, des arbres». Léonard sait qu'il n'y a pas d'arbres en cet endroit ; ils se couchent dans la luzerne et observent. Le sergent allume une cigarette et du coup les «arbres» bougent, se séparent. Seraient-ce des villageois ? D'expérience, Léonard sait qu'un seul habitant de l'endroit pourrait éventuellement revenir du fond de Steinebrück, un nommé P.M. (fréquentant une fille d'Alfersteg) qui ne rentre jamais aussi tard dans la nuit. Il peut être 23h30 (note de l'auteur : il s'agissait vraisemblablement de deux éclaireurs allemands. Cornette et Léonard seront-ils les deux premiers soldats belges à voir les premiers allemands éclaireurs d'une formation envahissant le pays ? Qui le saura ? Après, tout a été si vite et que sont devenus les deux premiers allemands qu'ils ont vus ?) Rebroussant chemin la patrouille regagne Dreihütten où elle rapporte ce qu'elle a remarqué. Mouzon informe immédiatement St Vith par téléphone puis le G.Q.G. (dernière communication verbale émise). Le dernier correspondant pose la question de savoir quel est le régiment allemand qui se trouve juste en face. Il est évident que si les deux quetteurs avaient eu l'audace d'approcher ou d'attendre ces deux intrus, ils n'auraient pas eu l'occasion de le raconter de si tôt ; d'ailleurs, le G.Q.G. possède ce renseignement depuis un ou deux jours, communiqué par le 1er Sergent Mouzon disposant de toute la nomenclature des régiments, insignes, grades, etc., de l'armée allemande.

Pour la petite histoire, on peut ajouter que les deux douaniers du groupe se sont retirés, discrètement, derrière la maisonnette où pour se donner du cœur au ventre, ils ingurgitent une lampée de rhum du déciliter tenu en réserve comme médecine antigrippale.

Deux autres dont Ries, risquent une nouvelle patrouille vers Steinebrück, par un nouvel itinéraire, mais n'en rapportent rien de certain, leur impression sur l'avenir immédiat est aussi très pessimiste. Faut-il utiliser l'émetteur ? Au 1er Sergent Mouzon à prendre ses responsabilités et quelles responsabilités ? L'appareil est prêt à fonctionner, ses lampes sont allumées. Est-ce le moment de déchirer l'enveloppe contenant le message secret ? N'est-ce pas prématuré ? Nouvelle attente. Pendant ce temps, dans la route au-delà des passerelles minées, trois hommes creusent et posent les quelques vraies mines antitanks qui, jusqu'à présent se trouvaient sous

le lit du téléphoniste. Deux autres vérifient les compassements des passerelles et, oh stupeur ! les fils ont été sectionnés. A la lueur d'une torche électrique, Jean Fauconnier s'affaire à rétablir les circuits. Il s'agit de faire vite mais aussi de redoubler de vigilance, de ne plus quitter les parages. Sans trop de bruit, chacun fait ses bagages limités au strict nécessaire. Le side-car est chargé du F.M., des havresacs des trois hommes (Ries, Jadot, Léonard) qu'il devra emporter. Dans le baraquement, les motocyclistes arriment leurs sacs. Nouvelle constatation désagréable : les vélos rangés sous l'appentis tout proche ont les pneus crevés, l'ennemi ou l'un de ses séides rôde dans les environs. Aucune communication téléphonique n'est plus possible, la ligne est coupée. Le 1er Sergent Mouzon lance le message, puis une ultime reconnaissance en direction de St Vith cette fois. L'heure passe, le chef tarde à revenir, où est-il ? : son équipe est anxieuse. Tout à coup, une puissante explosion puis d'autres ébranlent le sol : des ouvrages d'art sautent au loin vers le sud. Ici, la mise à feu est décidée et la destruction aussitôt réalisée. L'instant est poignant, même tragique lorsque des voix s'élèvent de l'autre côté du fossé : deux gendarmes arrivaient à 150 m des passerelles lorsqu'elles ont sauté. Indemnes, ceux-ci longent à quatre pattes le bord du champ soi-disant miné. Ils l'ont échappé belle ! Présentement, le poste de la gare est tout à fait isolé et on ne peut rien pour lui : hélas



!! Ries prend le commandement, pas pour longtemps car Mouzon réapparaît au grand soulagement de tout le groupe. Dernier coup d'œil sur ce qui est abandonné, l'émetteur est mis hors service ; le pigeon est lâché, sans message, car que pourrait-on affirmer ou confirmer ? Au loin, encore des explosions. R.O.2. a accompli sa mission, quitte Dreihütten et, sans éclairage, descend lentement vers Neidingen. Le jour n'est pas loin. A droite une maisonnette, sur le seuil un homme gesticule. Le side-car approche et deux pistolets sont prêts à tirer si l'homme se montre dangereux. Au contraire, charitablement, il veut faire comprendre que des soldats allemands sont déjà passés le long des voies sur le viaduc, allant vers St Vith. Le jour pointe. Le repli s'effectue sans encombre ; arrêté sur la hauteur avant de traverser le hameau proche au moment où les premières escadrilles ennemies, que l'on distingue très nettement, envahissent, en masse, l'espace belge. Cette fois plus aucun doute, la neutralité belge une fois encore est violée au mépris de tous les traités.

Brixius se lamente : il a oublié d'emporter ses bottes neuves achetées à crédit quelques jours plus tôt et il souhaite les récupérer. Zeyen accepte de l'accompagner et ils repartent vers Dreihütten ; risque calculé : Zeyen restera sur la moto, moteur tournant, alors que Brixius ira, en souplesse, enlever ses chaussures ; opération réussie, de justesse certes, mais a dû surprendre l'ennemi, déjà là, à quelque 100 mètres du baraquement et où, a-t-on appris par après, (1) ils

détectent les mines ! avec des chiens dressés. Toutefois, quelques balles sont lâchées à l'endroit des deux motards qui ont démarré à toute vitesse. De son point d'arrêt R.O.2. à la jumelle voit encore ses installations et observe leur envahissement. Pendant ce temps, nouvelle mise au point de la chambre à gaz du fusil mitrailleur : des rafales sont tirées dans le talus. Les deux audacieux rejoignent mais ils avouent avoir eu chaud car ils savent maintenant que R.O.2. s'est faufilée entre les éclaireurs et la troupe ennemie s'avançant par la ligne de chemin de fer, seule voie partiellement utilisable.

Conclusion : R.O.2. a décroché au tout dernier moment et la question se pose parfois de savoir s'il n'y a pas un certain bon vouloir de l'ennemi à la laisser fuir. N'en avaient-ils pas la consigne ?

A nouveau regroupée l'équipe poursuit sa retraite. A Galhausen, elle rencontre Nelles le maçon précité et sa famille qu'il ne peut, dit-il, abandonner pour suivre R.O.2 (Note : dans la suite cet ouvrier aurait subi, a-t-on dit, certains sévices pour avoir travaillé pour l'armée belge).

La route St Vith - Luxembourg est atteinte 2 km plus loin. Piter est en difficulté, un pneu presque à plat qu'il s'efforce de regonfler avec une pompe pour vélo enlevée de force à un habitant d'une maison riveraine ; son coéquipier nommé Vonel, peu enthousiaste, le regarde faire, puis p... seul à pied, vers le nord. Les trois autres motos, ont pris une certaine avance, virent à Schirmm vers Maldange ; le side-car suit. Tout à coup, deux hommes accourant à travers champs, fond des gestes désespérés. Jadot, pilote, hésite un instant avant de stopper sur l'injonction de Léonard qui a reconnu l'un des fuyards, le lieutenant des douanes Godfroid, lequel a eu de sérieux démêlés, avec les fidèles du Heimatueufrent de la région de Reuland, l'autre un sergent allant rejoindre son unité. Ils se jugent et se cramponnent sur les trois roues dont la solidité a déjà fait ses preuves.

Vers la droite ce qui reste du viaduc de Crombach pend lamentablement. A l'entrée de Beho, Fauconnier est en panne et tente une réparation, son coéquipier est aussi parti à pied vers Vielsalm. Contraint d'abandonner son véhicule et sentant les Allemands proches Jean saisit un vélo appuyer contre la première maison et file sans se soucier des vociférations du propriétaire de la bécane.

Une importante destruction empêche le passage au carrefour de Beho. Vers la droite le pont enjambant la route est aussi détruit. Le side-car emprunte la route en direction du Grand-Duché ; à toute vitesse il atteint Deyfeld où, à 50 km à l'heure, il prend le virage à angle droit, vers Ourthe. Les 5 hommes s'accrochent les uns aux autres tandis que les habitants des maisons voisines hurlent de peur. Jamais, raconteront-ils plus tard, ils ne reverront cinq hommes en si grand danger.

Jadot fonce vers Gouvy et y arrive vers 7 heures. Tout le monde est dehors, chassé du lit par les explosions. Personne ne croit que l'ennemi sera là dans une heure. Mais la faim se manifeste, la famille Wilkin invite les 5 hommes à déjeuner, les deux demoiselles préparent café et tartines aussitôt avalés. De son côté le lieutenant des douanes Godfroid promet de verser un bon verre, un peu plus loin d'une bouteille placée dans son maigre bagage. L'effort à accomplir sera rude car il s'agit de traverser plusieurs voies ferrées avec le véhicule. Seuls les trois soldats porteront le véhicule à travers les voies encombrées de pierres projetées du pont, l'engin est lourd pour les hommes fatigués, sur la brèche depuis mercredi soir. Ils sont rejoints par une partie de l'effectif de R.O.1 dont le lieutenant Bours et André Gottal.

Leur véhicule est avarié. R.O.2. leur donne une route de rechange (2). Tous passent et descendent vers le village où Jadot reprend en charge le lieutenant des douanes. Direction Sterpigny ; mais bientôt une nouvelle grosse difficulté après 4 km : la route et ses abords sont barrés par des abattis de sapins sciés à 80 cm du sol ; il s'agit de chercher un endroit où l'obstruction est moins compacte. Le side-car s'accroche dans les branches, en est dégagé roue par roue, hissé d'un tronç à l'autre. Quelle suee ! Et pourtant l'obstacle est franchi mais au moment de remettre en marche le moteur ne reprend pas et pour cause : le tuyau d'essence du réservoir au carburateur est arraché ; après remise en place toujours pas de démarrage, ce tuyau est en fait composé de deux gaines dont l'interne s'est retroussée empêchant le passage du carburant. Sous le coup d'une grande nervosité Jadot essaye de le déboucher à l'aide d'une brindille qui évidemment se brise à l'intérieur. La pince coupe-fils qui ne quitte pas la jambièrre de Léonard va servir et un bout de fil de fer prélevé sur une haie proche permet le dégagement du conduit. En route vers Montleban où déjà se rencontrent les premiers réfugiés dont plusieurs douaniers de la frontière est. Monsieur Godfroid est heureux de les retrouver et quitte R.O.2 sans avoir débouché sa bouteille. La 10^e compagnie motos occupe le terrain approximativement entre les Cheras et une partie de la Cedrogne coupée par la route Napoléon. Voici un nouvel obstacle, en l'espèce la 1^e ligne de défense armée des Chasseurs Ardennais tapie derrière de nouveaux abattis et prête à faire feu.

Une sentinelle est placée sur le chemin et crie : «Halte, mot de passe !» mais après un moment, reconnaissant un des leurs (Jadot), laisse approcher. Le chef de poste, en réfère au chef de peloton lequel après palabres autorise le passage sous condition : les trois motocyclistes devront abattre eux-mêmes quelques sapins puis reboucher la percée avec ces mêmes sapins. On apporte une hache dont le manche cassé en biseau ne mesure que trente centimètres. Tour à tour, les trois rescapés, à genoux, massacrent trois arbres et se frayent un passage.

Le repli se poursuit vers Dinez, où un moment d'arrêt permet au trio de souffler un peu et de manger une bonne gaufre apportée par Me Pierre L. mais aussi de se procurer une hache dont ils pourraient encore avoir besoin, outil bien emmanché cette fois, car les mains sont blessées avec le moignon de l'autre. Que leur réserve la suite du trajet à faire jusqu'à Manhay, centre de ravitaillement ?

Sans trop de difficultés cependant, ce but est atteint par des chemins détournés, derrière les premières positions défensives ; méconnaissables, harassés, les trois «sidecaristes» atteignent Manhay. Ce sont les premiers à rejoindre le bataillon, quelques autres suivront peu après : Mouzon, Piter, Zeyen, Brixius et enfin Fauconnier sur le vélo «emprunté», le Mauser en bandoulière. L'équipe se présente au chef du bataillon, le major De Neef qui l'accueille. Cet officier, d'apparence rude, paraît très heureux de les revoir et s'informe sur la façon dont ils sont rentrés de l'extrême frontière. Le Colonel Robert survient mais celui-ci n'extériorise pas les mêmes sentiments que son subordonné ; il pousse un Ah ! marquant ainsi son étonnement à retrouver ces hommes (connaissant particulièrement bien le 1^{er} Sergent Mouzon). Le major lui pose alors la question de savoir quelle sera la nouvelle affectation de ce groupuscule ; doivent-ils regagner leurs compagnies d'origine ? «Garde-les à ton P.C. répond-il, de toute façon, ils ne sont plus repris aux effectifs des compagnies». Le major dit alors : «Bon, je les garde volontiers, ces hommes ont déjà bien mérité. «Ces mots du colonel ont néanmoins jeté un certain froid chez quelques-uns ; à présent les

conseils donnés par le Roi lors de sa visite à Steinebruck prennent toute leur signification et portent à croire que les hommes des différentes missions placées à l'Est étaient considérés comme sacrifiés. Et pourtant 8 membres de R.O.2. sont là, les 3 autres quelque part dans leur compagnie.

En première ligne, la bataille est bien engagée, les nouvelles parvenues par téléphone et par les estafettes font état d'engagements sérieux, de nombreuses victimes rapportent déjà certains actes de bravoure et de courage. Les réfugiés civils de la région de Vielsalm fuient vers l'ouest, encombrant et gênant le déplacement des troupes.

Les heures passent lentement, dans l'attente du premier ordre de repli.

En fin de journée, la 3^e compagnie occupant les positions des Tailles, à quelques kilomètres au sud, entre en action face aux blindés ennemis. Appel aux hommes de R.O.2 : aller rencontrer les premiers éléments légers motorisés français qui sont arrivés à Erezée et les guider vers Chabrehez. A l'heure du repli le side-car partira en queue de colonne. R.O.2. n'est plus. Au cours des jours à venir, les 8 hommes retrouvés assureront d'autres missions.

Pour terminer le lecteur se souviendra du chien. Bien nourri, plein de vie, il était choyé de tous. Or un jour de février, on apporte, par tricar, une réserve d'essence et l'animal disparaît. On le cherche partout ; un gamin du village «contre récompense» participe aux recherches et apprend que le chien a été embarqué par le ravitailleur. Le chef s'informe au dépôt de Trois-Ponts où le soldat F..... est bien rentré mais sans bête. Pressé de questions et accusé du vol F... avoue l'avoir emmené à Rettigny, chez sa mère. Immédiatement Fauconnier et Léonard enfourchent la moto et s'en vont reprendre leur bien. La mère F... nie le fait mais les jappements venant d'une pièce voisine l'obligent à le restituer. Léonard en selle tient la bête sur ses genoux ; sur la partie de route libre entre Gouvy et Beho, Fauconnier fonce à près de 100 à l'heure. Il gèle à pierre fendre. Léonard malgré les gants, souffre d'onglée. Une halte au café Servaty à Beho ; la patronne et ses charmantes filles, leur préparent une délicieuse fricassée et du café fort. Ragaillard, l'équipage regagne son poste. Le 10 mai, au moment du départ de Dreihütten, ce chien est confié à la demoiselle T. mais bien vite, flairant ses origines, il emboîtera le pas aux soldats allemands.

P.S. (1) : le renseignement de la présence de chiens dressés m'a été donné par M. Mouzon.

(2) : Idem en ce qui concerne la roue donnée à R.O.1. à Gouvy.

Dans le prochain numéro, nous commencerons la publication d'une synthèse des opérations de la 1 Div Ch A pendant la campagne des 18 jours.

Ce travail, réalisé par notre amis L.Vaillant, permettra aux plus jeunes qui n'en ont peut-être pas une exacte vision, de se familiariser quelque peu avec ces événements qui se sont déroulés il y a 62 ans.



LE COMBAT DE BODANGE

Il y a cinquante ans

On pouvait lire dans «Le Chasseur Ardennais» N° 3 de 1952.

-La relation des fastes régimentaires du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais les 5 et 6 juin en «Allemagne Occupée». A cette occasion, un mémorial est inauguré dans la cour de la caserne. Dévoilé par l'adjudant Delcorps et le caporal Lacroix et ensuite fleuri par le Chef de corps et l'adjudant Stock, il est constitué d'un bloc de roches où sont serties deux plaques de bronze : un médaillon portant la hure et une autre plaque portant l'inscription «Gloire à nos Morts». Monsieur l'aumônier Becker bénit le monument au milieu du recueillement général. (NDLR : Qu'est devenu ce monument ?)

-Dans la suite «Historique du 1^{er} Régiment», la relation détaillée du combat de Bodange le 10 mai 1940. La 5^e compagnie n'a pas été touchée par l'ordre de repli et se battra héroïquement sur place jusqu'à épuisement des munitions. En début de soirée, pendant un déplacement, un petit groupe de Chasseurs Ardennais est mitraillé par l'ennemi ; le commandant Bricart, le caporal Meeus et le soldat Weiss sont frappés à mort et quatre autres sont blessés. A noter, qu'outre sa mission de défense de la Sûre de Strainchamps à Wissembach, il incombait à la 5^e compagnie de garder et de faire sauter cinq ponts sur la Sûre et sur la Baseille.

-Les 23 et 25 août, Vielsalm a rendu un solennel hommage à tous les Chasseurs Ardennais tombés pour la Patrie et spécialement à René Raucroix, tué à Vinkt et dont le corps a été ramené dans sa terre natale. René Raucroix appartenait à la 3^e compagnie du 3 Ch A ; il tomba lors de la fameuse contre-attaque du 26 mai.

-Le sculpteur André Fontaine a fait don au Musée de l'Armée du moulage en plâtre du sanglier de Martelange.

-Retour aux chiffres des pertes consenties par la Belgique pendant la guerre 40-45 (NDLR : voir le N° 207, page 5). Nombre de prisonniers politiques : 27.000, dont 23.000 déportés en Allemagne et 4.000 détenus en Belgique. De ce nombre, 13.000 sont morts. Par ailleurs, 3.000 résistants tombaient les armes à la main.

-Décès du lieutenant-colonel Philippart qui fut secrétaire général de la fraternelle. Le lieutenant-colonel Philippart conquiert ses étoiles d'officier dans les tranchées de 14-18 au 10^e de Ligne. En 40, il commanda brillamment au feu le 3^e Bataillon du 1 Ch A sur la Dendre et sur la Lys.

-Décès également du lieutenant-général honoraire Louis Rigano qui avait commandé le 20 A en 1940..

D'origine extrêmement ancienne, ce symbolisme se retrouve dans la plus grande partie du monde indo-européen.

Le mythe est issu de la tradition hyperboréenne (relative aux Hyperboréens, dont le pays utopique est souvent mentionné dans la mythologie grecque). Le sanglier y figure l'autorité spirituelle ; il y a peut-être un rapport avec la retraite solitaire, en forêt, du druide ou du brahmane, ou avec la capacité du sanglier à déterrer la truffe, produite par la foudre et symbole de la révélation cachée, ou celle de se nourrir des fruits du chêne, arbre sacré. Au sanglier est opposé l'ours, emblème du pouvoir temporel. En Gaule comme en Grèce, on chasse le sanglier : c'est l'image du spirituel traqué par le temporel.

Le sanglier possède un caractère hyperboréen, donc primordial. Il est l'avatar (incarnation) de Vishnou (deuxième grande divinité brahmanique) lorsque celui-ci ramène la terre à la surface des eaux et l'organise.

Au Japon, le sanglier, dernier des douze animaux zodiacaux, est associé au courage, voire à la témérité. Devant certains sanctuaires shintoïstes, on trouve des statues de sanglier. Le dieu de la guerre lui-même est parfois représenté chevauchant un sanglier (*).

Si le sanglier apparaît au centre de la Roue de l'Existence bouddhique, c'est sous la forme d'un animal noir, symbole de l'ignorance et des passions. On le désigne comme porc et c'est sous cet aspect qu'il faut voir les significations obscures de l'animal : autant est noble le symbolisme du sanglier, autant est vil celui du porc. Le porc sauvage est le symbole de la débauche et de la brutalité.

Le sanglier figure fréquemment sur des enseignes militaires gauloises et sur des pièces de monnaie. Il existe plusieurs sangliers votifs en bronze et de nombreuses représentations sur relief sculpté. L'animal n'a cependant aucun lien avec la classe guerrière, si ce n'est pour s'opposer à elle en tant que symbole de la classe sacerdotale. Comme le druide, le sanglier est en rapport étroit avec la forêt, où il se nourrit des glands du chêne ; la laie, symboliquement entourée de ses neuf marçassins, fouit la terre au pied du pommier, arbre d'immortalité. Le sanglier constitue la nourriture sacrificielle lors de certaines fêtes religieuses. Dans plusieurs récits mythiques, il représente le porc magique qui, durant les festins de l'Autre Monde, est toujours cuit à point et ne diminue jamais.

En aucun cas, pas même dans des textes irlandais d'inspiration chrétienne, le symbolisme du sanglier n'est pris en mauvaise part. Il y a là contradiction entre le monde celtique et les tendances générales du christianisme. Dans la tradition chrétienne, le sanglier symbolise le démon : soit on le rapproche du cochon, goinfre et lubrique ; soit on considère son impétuosité, qui rappelle la fougue des passions ; soit encore, on évoque son passage dévastateur dans les champs, les vergers et les vignobles.

Major Bernard Neufort

(D'après un article du " Dictionnaire des Symboles " de Chevalier & Gheerbrant)

(*) à ce propos, je me souviens d'une représentation de Dea Ardivinna, la déesse de l'Ardenne, en amazone sur un sanglier ; cette représentation accompagnait le texte " Ardenne au Sanglier ", paru il y a une dizaine d'années dans une Revue des Chasseurs Ardennais (dont je n'ai malheureusement pas noté le numéro).

LE COIN INFO

Communication de l'I.N.I.G.

Concerne : Loi du 14 février 2002 (M.B. du 12.03.2002) étendant la gratuité des soins de santé, à tous les anciens combattants et victimes de guerre, qui bénéficient d'une rente de guerre de trois semestres au moins.

I. GÉNÉRALITÉS

La loi précitée prévoit le **remboursement du ticket modérateur** des soins de santé (soins médicaux, paramédicaux, hospitaliers et pharmaceutiques ainsi que les appareils d'orthopédie et de prothèse) aux anciens combattants et victimes de guerre, militaires et civils, qui ne sont pas titulaires d'une pension d'invalidité ou assimilés, mais qui bénéficient d'une rente de guerre de trois semestres au moins.

Avant de demander à l'Institut national le remboursement de ces prestations, les intéressés doivent s'adresser à l'organisme qui les assure contre la maladie et l'invalidité (mutuelle).

L'Institut national rembourse ensuite le ticket modérateur, soit :

- pour les prestations médicales (honoraires des médecins) et paramédicales (honoraires des dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes,...) la différence entre les honoraires fixés dans la nomenclature et le montant remboursé par la mutuelle.

Les suppléments d'honoraires restent toujours à charge du patient.

- pour les médicaments, la différence entre le prix du médicament et l'intervention de la mutuelle. Les médicaments pour lesquels les mutuelles n'accordent aucune intervention restent à charge du patient.

- pour les appareils d'orthopédie et de prothèse, la différence entre le tarif de la nomenclature et le montant remboursé par la mutuelle.

- en cas d'hospitalisation, la différence entre le prix du séjour en chambre commune et l'intervention de la mutuelle, le forfait journalier de 0,62 EUR pour les médicaments ainsi que les tickets modérateurs se rapportant aux prestations techniques.

Les suppléments demandés pour séjour en chambre particulière ou à deux lits de même que les suppléments d'honoraires qui peuvent en découler restent toujours à charge du patient.

II. PROCÉDURE A SUIVRE POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT DU TICKET MODÉRATEUR

A. Vérification de la recevabilité des demandes

Le remboursement du ticket modérateur par l'Institut national est accordé aux anciens combattants et victimes de guerre, militaires et civils qui bénéficient d'une rente de guerre de trois semestres au moins compte tenu du cumul de plusieurs périodes dans des statuts de reconnaissance nationale.

Pour pouvoir bénéficier de ce remboursement, il y a lieu d'introduire une demande écrite auprès de l'I.N.I.G. Cette demande sera accompagnée des pièces suivantes :

- 1° une (des) copie(s) de (des) décision(s) ministérielle(s) octroyant la (les) rente(s) mentionnant le nombre de semestres pris en compte pour l'allocation de cette (ces) rente(s) ;

- 2° un talon ou extrait de compte de la (des) rente(s) de guerre portant mention du (des) numéro(s) de brevet(s).

Ces documents sont à adresser aux secrétariats logistiques, à savoir :

- pour les personnes habitant les régions

francophones du pays

I.N.I.G.

Secrétariat Logistique de Namur
Rue des Croisiers 8 - Bte 6
5000 NAMUR - Tél. 081/22 46 46
pour les personnes habitant les régions néerlandophones du pays

I.N.I.G.

Secrétariat de Gand
Voskenslaan 95
9000 GAND - Tél. 09/222 52 58
pour les personnes habitant les régions germanophones du pays

Secrétariat Logistique d'Eupen

Neustrasse 66
4700 EUPEN - Tél. 087/74 31 75
Les personnes habitant la région bruxelloise adresseront leurs documents à l'un des secrétariats repris ci-dessus selon le rôle linguistique auquel elles appartiennent.

B. Remboursement

L'I.N.I.G. fera parvenir aux personnes pour lesquelles la qualité de bénéficiaire aura été reconnue :

- les formulaires leur permettant d'introduire leur demande de remboursement des tickets modérateurs relatifs aux prestations médicales, paramédicales d'orthopédie et de prothèse d'une part et des tickets modérateurs relatifs aux médicaments d'autre part ;
- les modalités d'utilisation de ces formulaires.

Les tickets modérateurs des frais d'hospitalisation sont quant à eux remboursés par l'Institut National sur production des factures originales acquittées.

III. REMARQUES

1° Étant donné que la loi entre en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, l'I.N.I.G. remboursera les tickets modérateurs des soins de santé prodigués à partir de cette date.

A cet effet, les intéressés feront parvenir à l'Institut les notes d'hospitalisation éventuelle, les quittances de remboursement délivrées par leur mutuelle, ainsi que les reçus détaillés du pharmacien pour les médicaments qui sont partiellement remboursés par la mutuelle. Ces reçus indiqueront la dénomination des médicaments, le prix total, le montant pris en charge par la mutuelle et celui payé par le patient.

2° Il va de soi que les invalides de guerre, les prisonniers de guerre de courte durée et les titulaires d'un statut de reconnaissance nationale d'au moins un an dans un même statut, qui bénéficient déjà des interventions de l'Institut dans les frais de soins de santé ne sont nullement concernés par ces nouvelles dispositions.

En effet, celles-ci ne leur apportent aucun avantage supplémentaire.

11 novembre à Bruxelles

Comme tous les ans la section du Brabant sera présente aux cérémonies à la Colonne du Congrès représentant ainsi notre Fraternelle. L'an passé nous avons eu le plaisir de compter parmi nous des membres d'autres sections venus renforcer nos effectifs plus que squelettiques répondant ainsi à l'appel et au souhait de notre Président National.

En son nom et à celui de ma section, je réitère cet appel et je sais déjà que des sections seront présentes en bérêts verts.

Comme d'habitude le rendez-vous est fixé à 10.00 hr devant l'hôtel ASTORIA, rue Royale.

Merci pour cette preuve d'un esprit Chasseurs Ardennais.

André Cougnet, Président du Brabant

MESA, MESA, quand tu nous tiens...

La 36^e édition de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié n'a pas failli à la tradition. Organisée de main de maître par la 7^e Brigade Mécanisée, elle s'est déroulée du 19 au 22 juin avec départ à Ouren et arrivée à Marche-en-Famenne. Les milliers de participants ont apprécié les itinéraires chaque année renouvelés, mais toujours particulièrement bien choisis. A noter le succès grandissant de la Mini-MESA qui permet aux (très) jeunes des écoles de profiter également des magnifiques paysages de notre Ardenne.

Si la MESA évolue dans ses itinéraires et dans sa participation, ses organisateurs veillent toujours scrupuleusement à lui conserver le «label Chasseurs Ardennais»... garanti d'origine. Cette année, pas moins de neuf monuments dédiés aux Chasseurs Ardennais ont été honorés à l'occasion de la marche. Bravo !

Quelques chiffres concernant les participants :

MESA traditionnelle :	4957
Civils :	3567 dont 581 étrangers
Militaires :	1390 dont 111 étrangers
Mini-MESA des écoles :	1968 répartis en 30 écoles
Orienteurs :	484 dont 264 militaires
Âges : les plus jeunes sur la Mini-MESA :	5 ANS
la plus âgée sur les 4 jours :	88 ans

Conseil d'Administration de la Fraternelle

Le prochain Conseil d'Administration de la Fraternelle se tiendra le 25 octobre 2002 au Mess "La Francisque" du Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne.

Notre ami Camille Gobyn a été fêté chez lui par la section d'Arlon.

Le major e.r. Guy Schandeler, président de section, lui a remis trois importantes distinctions honorifiques (médaille du combattant 40-45, médaille du volontaire de guerre combattant, croix de chevalier de l'ordre de Léopold II).

Toutes nos félicitations à ce valeureux ancien.



Contacts



HISTOIRE ANECDOTIQUE DU 6 ChA (suite)

5. LES AILES POUSSENT.

Rien n'empêche un sanglier de s'arrêter de fouiller la terre et de regarder, avec envie, planer les oiseaux et les machines volantes.

C'était le cas du 6 ChA en 1976.

La présence de la base de Bierset en plein centre du quartier de bataillon nous donne l'excuse d'approcher les maîtres de l'air. Ils sont autant ébahis que nous de constater qu'aucune disposition n'a été prévue pour préparer, en cas de danger, une collaboration entre eux et les «kakis». Un exercice est donc mis sur pied avec leur unité de défense d'aérodrome, moyennant l'accord du Colonel Aviateur commandant la base. Le Chef de Corps du 6ChA, laissé debout lors de la première entrevue, a le plaisir de s'entendre dire «assieds-toi» quand il va rendre compte au Colonel des enseignements de l'exercice. C'est le départ d'une amicale relation avec Bierset et la Force Aérienne mais toujours au ras du sol.

L'envol se situera en mai grâce au parrainage officieux du 6 ChA par le 1 Para sous l'impulsion du Commandant du Régiment qui avait été le professeur de tactique du Chef de Corps à l'école de Guerre.

Nous sommes donc invités à participer à un FTX hélicoptère dans la région de Couvin au cours duquel chaque officier du 6 ChA travaille en double de son alter ego du 1 Para ou d'une compagnie étrangère car participent également des unités françaises, hollandaises et allemandes. En dehors de la richesse des enseignements fournis par pareille manœuvre, que de souvenirs ne sont pas engrangés tels l'attente interminable de «nos» jeeps venues ... de Siegen (merci à nos amis artilleurs !), les vols en rase-mottes, les débarquements d'assaut, ... et la disparition de deux officiers de la 4e compagnie qui, pour éviter d'être capturés en même temps que l'E.M. de la compagnie allemande, se sont égaillés dans la nature ... pour se réfugier dans une auberge-restaurant où ils ont confortablement attendu la fin de l'attaque pour aller récupérer leur véhicule ... pendant que les autres les attendaient anxieux, grelottants et mourant de faim !

Ce baptême de l'air consacre la poussée des ailes du 6e ChA, dont il se servira encore ultérieurement.

Parallèlement à cette agréable coopération avec les aéroportés, nous prenons contact, avec l'accord de notre Brigadier, avec les Districts de Gendarmerie de Seraing et de Huy dont le personnel participe activement à nos rappels de compagnies et qui nous donnent de précieux enseignements quant à nos missions éventuelles de maintien de l'ordre.

«Subséquentement», non seulement les ailes, mais les moustaches du 6e ChA se mettent à pousser !

Le modeste bataillon de garde commence donc à «jouer dans la cour des grands».

Nous en parlerons bientôt.

(à suivre)

De monsieur LECARME M.
Rue Américaine, 30
6900 Marche-en-Famenne.
Tél. 084/31 26 53

Suite à l'article sur Pont-St-Esprit (NDLR : voir N° 209, page 5), j'ai fouillé dans de vieilles photos car cela me rappelait une histoire racontée par ma grand-mère paternelle.

Il faut savoir qu'à Marche, le pont du chemin de fer près de la gare s'appelait, pour les anciens, Pont du St Esprit.

Or en 1940, mon père (Lecarme Jean dont voici une photo) a été appelé au 2^e(7^e) ?



Régiment des Chasseurs Ardennais D.R.J. 7e compagnie - 3e peloton à la caserne Trésignies à Charleroi.

Étant donné le peu d'instruction reçue, ces appelés ont été évacués par train vers la France et stationnés quelques mois à Pont-St-Esprit. Au vu de l'article, il y avait également des appelés d'autres bataillons. Je pense qu'on les appelait les C.R.A.B. ?

Ma grand-mère, veuve en 1935, vivait avec ses enfants (3) et sa mère à la Chaussée de Marenne. Mon père m'a raconté que pour tuer le temps là bas, la seule distraction était de piquer une tête dans la rivière voisine avec quelques copains marchois (j'ai une photo). Ils se sentaient tous «abandonnés» et n'avaient qu'une idée en tête, revenir au pays mais inutile de reprendre le train, cela coûtait trop cher.

Je pense que maintenant on peut divulguer cette anecdote.

Un camarade marchois eut l'idée lumineuse de voler des vélos dans la région et de les démonter de manière à les cacher dans des armoires. Lorsque le nombre de vélos a été atteint, tous se sont mis en route vers Marche (j'ai oublié le nombre de jours).

Ma grand-mère était sans nouvelle de son soldat de fils et grande fût sa satisfaction de recevoir une lettre lui expliquant qu'il était à Pont-St-Esprit et qu'il revenait en vélo.

Commentaires de mon arrière-grand-mère (en wallon) : pourquoi est-ce qu'il vous écrit une lettre du Pont-St-Esprit alors qu'en dix minutes il pourrait être ici ? Elle avait cru qu'il s'agissait du Pont du St Esprit à Marche.

Il serait peut être intéressant de retrouver ces anciens (cyclistes) Chasseurs Ardennais qui pourraient raconter leur périple, mon père étant décédé, voici tout ce que je connais de cette histoire.

De Pierre Frankart (service militaire au 1 ChA comme sous-officier de réserve)

CHASSEURS ARDENNAIS... UNE FAMILLE

Handicapé j'ai participé, le 21 juin, à une étape de la MESA 2002 avec l'appui de notre Régiment.

L'initiative revient à son Adjudant de Corps, l'Adjudant-Major Peltier qui a tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite... elle l'a été et je l'en remercie.

Ca été pour moi une expérience positive qui m'a permis de dépasser les barrières du handicap.

Mon propos ne serait pas complet si j'omettais de souligner la participation d'une section de fusiliers d'assaut de la 3e Compagnie conduite par le Sgt Elsen et composée du Cpl Kaisin, des 1ers Sdts Giuliani, Henry, Lallemand, Polis, Priyens et Vanamerongen.



Ces Chasseurs Ardennais, tous volontaires, se sont vraiment montrés à la hauteur de leur engagement. En plus des efforts physiques importants qu'ils ont fournis, ces garçons ont fait preuve de beaucoup de bienveillance à mon égard.

Sous le couvert de la confiance, je dirai que les efforts consentis étaient d'autant plus forts que leur opération de «public relation» de la veille au camp de Saint-Hubert avait été menée avec toute la rigueur militaire requise dans pareille circonstance ! (à bon entendre...)

Pour la petite histoire, tout est parti d'une conversation au cours du repas du Congrès de Namur... comme quoi ces retrouvailles sont dignes d'une vraie réunion de famille.

Pierre FRANKART

Du major Bernard Neufort

MAINTENANT, C'EST À VOUS !

À vous de prouver que vous pouvez sourire au sourire de l'autre et ne pas vous résigner à la tristesse du monde, que le bonheur ne se résume pas au fait de se réjouir d'avoir échappé aux infortunes d'autrui.

À vous de réaliser que la perfection n'est que légèrement plus difficile à atteindre que la médiocrité.

À vous de ressentir qu'il existe certainement, quelque part, au moins une personne dont le but dans la vie est de vous rendre heureux. Ne la cherchez pas : elle vous trouvera.

À vous d'apprendre à traiter chaque être humain comme s'il était le dieu dont dépend votre salut.

À vous de comprendre que la Fraternité n'est pas un rêve naïf ni un discours de secte, mais la seule voie réaliste de survie de l'espèce à laquelle vous appartenez.

Imaginez, rêvez, prenez des risques. Transformez la Fraternité en pratique. Sans l'attendre des autres.

Donnez-vous l'occasion, au moins une fois par jour, de susciter un sourire, d'accueillir, d'être anonymement généreux, sans esprit de retour.

Ne serait-ce que pour vous convaincre qu'il reste en vous une étincelle d'humanité.

Dernière page de "Fraternités", livre remarquable de Jacques Attali dont je vous conseille fraternellement la lecture (Livre de Poche N° 15728).

De Michel Duquenne

Jérusalem, camp romain (en 70)

La Xe légion Fretensis, **qui a pour emblème le sanglier**, s'installe à Jérusalem dont elle devient la garnison permanente. Elle établit ses quartiers à l'emplacement du marché haut et dans ce qui subsiste du palais d'Hérode et de la forteresse qui y était accolée, toujours défendue par les tours de Phazael, d'Hippicos et de Mariamne. Des casernes sont créées, ainsi qu'une prison, un hôpital, des thermes, un arsenal où se forgent les armes et s'entrepose le matériel de siège.

La ville se réduit à un camp avec, en son centre, le praetorium, la résidence du légat militaire commandant la légion. Le pouvoir administratif, représenté par le gouverneur de la province, reste à Césarée.

Selon la loi romaine, les terres des vaincus appartiennent aux vainqueurs. L'empereur les distribue à ses familiers et aux vétérans dont huit cents viennent s'installer avec leurs familles dans les faubourgs de Jérusalem. Flavius Josèphe verra ses propres terres confisquées. Il faudra un édit de Titus pour qu'on les lui restitue.

Autour du camp a été aménagé un vaste emplacement pour servir de champ de manœuvres où s'entraînent les légionnaires.

Ils sont syriens, égyptiens, et ont été rejoints par leurs familles. Ils aménagent des maisons dans les ruines; leurs esclaves cultivent des jardins, élèvent des animaux de basse-cour, des cochons dont ces incircconcis sont friands.

Ce texte est extrait de : " Mourir pour Jérusalem " de Jean LARTEGUY.

Et si on rêvait à un jumelage Marche-Jérusalem ! ...

De A. Baetmans de Falisolle

Les Chasseurs Ardennais assistent à toutes les manifestations patriotiques !



A Falisolle, commémoration de la mort du Roi Albert 1er. Présence du bourgmestre, du président du groupement des associations patriotiques du président du F.N.C. Chasseur Ardennais.

De Aloys Palm (Section de Vielsalm)



Notre mascotte en détresse...à Paris, Terrasse des feuillants au bord du Jardin des Tuileries

La belle histoire de Jean Thill en image

(lire en page 19)



Lyonel Montagne chante la marche des Chasseurs Ardennais avec Alain Feyereisen, Eric Grieu et Jean



Jean gravit l'escalier de la Mairie



Jean, le mannequin et Eric Grieu (historien local)

Jean reçoit la médaille de citoyen d'honneur des mains de M. Baumet, maire de Pont-Saint-Esprit



Un homme...ému !

MEMOIRE LOCALE
PONT-SAINT-ESPRIT
 Jean Thill, 82 ans, revient vendredi à Pont-Saint-Esprit
La hure de sanglier attendait son chasseur
 Le soldat belge avait peint ce dessin sur les murs d'une brasserie en 1940

Au Régiment Au Régiment Au Régiment

STAGE JEUNES AU REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS DU 29 JUILLET AU 02 AOUT

La Défense propose, depuis cinq ans, aux jeunes de 14 à 20 ans des stages d'une semaine répartis au sein de différentes unités. Au total, 36 stages sont organisés à thèmes divers.

Teambuilding, sport et aventure, para-junior, commando junior, aéronautique, navigation, premiers soins, langues constituent le choix que prendront ceux qui tentent l'aventure.

Ainsi, 22 jeunes de 16 à 18 ans se sont inscrits pour un séjour au Régiment.

Le 29 juillet à 10Hr, ils n'étaient cependant que 17 dont 6 filles à répondre présent.

Le SLT BRUNEAU, les 1Sgt Maj PILARCZYK et THOMAS, le 1 Sgt BIernaux, le Sgt VAN HELLEMONT et le 1 Cpl Chef BRUNO, notre seule Chasserresse, avaient la mission de les encadrer 24/24Hr.

Un programme bien rempli attendait les stagiaires. A peine le temps de s'installer et de s'équiper, les voilà déjà à pied d'œuvre avec une initiation à la lecture de carte. Ils auront l'occasion de faire la connaissance du matériel du Régiment et des divers simulateurs de tir. La piste d'obstacle, la



natation de combat, les techniques de descente en rappel, l'orientation constitueront leur menu sportif. Le côté militaire ne sera bien sûr pas négligé et les différentes méthodes de progression leur seront enseignées entrecoupé par l'installation d'un bivouac.

Le jeudi, un exercice synthèse ponctuait cette semaine ; au menu : death ride, descente en rappel, échelle de corde, dinghy sur l'Ourthe, cross d'orientation et en récompense, un barbecue. Malgré une météo pas toujours favorable et la difficulté de certaines activités, ces jeunes venus de toute la Belgique, y compris de la FLANDRE, ont fait preuve de volonté et de persévérance digne de notre devise. Fatigués

mais heureux d'avoir pratiqué de nouveaux sports et repoussé leurs propres limites, d'avoir découvert certaines facettes de la vie militaire, ils garderont tous un excellent souvenir de leur séjour. Pour certains, un engagement au sein de nos Forces se profilera peut-être à l'horizon. Pour le personnel accompagnant, c'est une expérience particulièrement enrichissante qui leur a permis de transmettre leur passion de notre métier.

Leçon d'armement

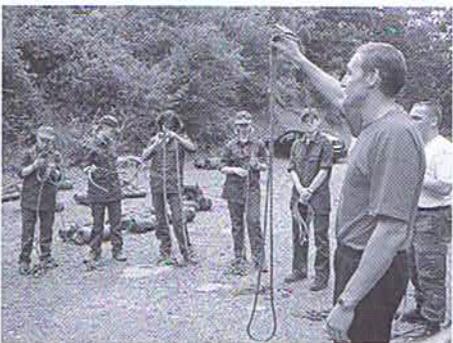
Photo de groupe



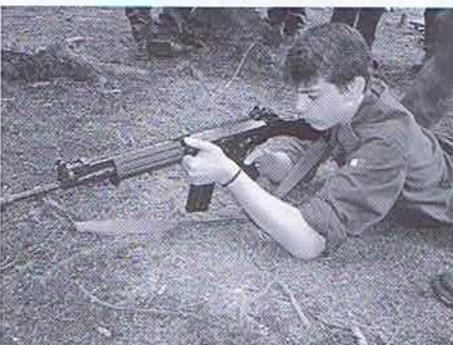
Stage jeunes (suite)



Dropping



1ere leçon d'escalade



1er tir



La natation de combat

Exercice « Pas vu Pas Pris »

Situation: Deux pays rivaux se sont affrontés; la principauté de Carolo et la fédération Luxogauloise.

Des combats violents ont eu lieu entre les deux armées; fin 2001 des accords ont été signés entre les deux parties sous l'égide de l'ONU. Un couloir de 2Km (1 Km de part et d'autre de la frontière) a été créé dans lequel aucune présence militaire n'est autorisée; cette frontière est matérialisée par la Lesse.

Le Regt de ChA faisant partie d'une Force

Multinationale est chargé de contrôler et de faire appliquer les accords avec l'ONU.

Mission: Le peloton Eclaireur du Regt ChA effectuera des patrouilles en profondeur, afin de déterminer si les itinéraires d'accès sont fréquentés par des véhicules de la fédération Luxogauloise. Dans l'affirmative, ils détermineront le type de véhicule, leur nombre, leurs heures de passage et leurs directions.

Afin de rester dans la discrétion et de préparer notre mission dans les moindres détails, le peloton sera isolé dans le bloc instruction durant plus de 12 Hrs. Sans le savoir, nous profitons de nos derniers instants de beau temps.

Cet après-midi du lundi 8 Juillet nous la passons à étudier notre itinéraire, préparer notre matériel, répétitions, drill de franchissement; qui fait quoi? etc

... repos facultatif, tant il y a de choses à faire! 1700 Hr les 1^{er} « Briefings » complets cette fois-ci sont donnés par les différents chefs de patrouilles. 2030 Hr sous une chaleur digne des tropiques nous embarquons dans nos camions respectifs (camions bâchés bien entendu, afin de garder toute confidentialité!) cette fois c'est le Sahara! L'eau pèse dans nos sacs mais personne ne rechigne à en prendre en suffisance vu les conditions climatiques; de plus, l'inconnue de la mission et la nouveauté pour la plupart d'entre nous procurent une motivation supplémentaire.

2230 Hr la première patrouille est lâchée dans la région de Porcheresse, nous sommes encore à ce moment en territoire « ami » ... à peine 1 Km de progression et la situation tactique vient déjà de changer; l'ennemi accentue ses patrouilles sur la Lesse, les endroits possibles de franchissement tels que ponts et passerelles sont minés voir piégés! Il nous faut pourtant traverser coûte que coûte!

Grâce à l'aide d'un partisan nous allons pouvoir franchir la rivière en suivant une « main courante ». Le temps d'enfiler notre tenue de franchissement et nous sommes déjà sur l'autre berge... reconditionnement, 5 minutes! Cette fois-ci nous sommes bel et bien en territoire ennemi. Malgré une préparation minutieuse de nos itinéraires, ceux-ci allaient devenir progressivement un vrai « calvaire »! La grande majorité d'entre nous allaient se souvenir de l'adage britannique qui dit: «Never use the easy way». Les chemins de pêcheurs le long de la Lesse s'avèrent un vrai piste d'obstacle, qu'à cela ne tienne le moral reste inébranlable.

La clandestinité doit rester de rigueur durant tout l'exercice, c'est pourquoi nous éviterons tout contact avec la population civile, ce qui nous vaudra pas mal de désagrément car en ce mois de Juillet nos belles forêts regorgent de scouts et autres mouvements de jeunesse.

L'aube se profile, nous sommes le mardi 9 Juillet et nous marchons toujours... nous devons être en place pour 0630hr du matin, malheureusement certaines patrouilles arriveront quelque peu en retard sur leur zone d'action... 1^{er} enseignement, l'ennemi est imprévisible et lorsqu'il bloque un accès, la patrouille doit faire preuve de souplesse et adapter son itinéraire. Une fois les différents postes d'observation en place le travail « Eclaireur » va pouvoir enfin commencer. Nous sommes à ce moment à +/- 16 Kms des lignes amies. Le temps est toujours aussi clément, les renseignements provenant des postes d'observations sont retransmis via la base arrière au S2 bataillon pour exploitation. 1800Hr... ça se gâte! ... orages, suivis de la « drache nationale », nous allons garder ce temps jusqu'à la fin de l'exercice.

Nous n'étions pas au bout de nos surprises... 2300Hr l'ordre est donné à toutes les patrouilles de rejoindre la « LZ » (Landing Zone) en vue d'un ramassage en hélicoptère. 2330 Hr nous nous

mettons en marche, le rendez-vous a lieu mercredi à 0600Hr du matin, il ne faut pas traîner, nous devons à nouveau lutter contre le fameux relief ardennais!

Nous arriverons tous à temps, malheureusement... pas d'hélicoptère mais nous recevons via nos radios le message suivant: «un partisan viendra vous chercher, il sera en « Tam 110 » (camion de type yougoslave) ». Les patrouilles embarqueront et seront lâchées 12 Km plus loin en pleine forêt, le partisan nous fera comprendre qu'il y a bien un « pick-up » Hélic prévu et que vu le poids de notre matériel nous ne pouvons embarquer avec nos sacs à dos... nous prenons donc congé de nos sacs... il pleut de plus belle et nous voilà livrés aux éléments avec comme seule arme notre gilet d'assaut!

L'attente est longue, heureusement, ce n'est plus au peloton Eclaireur que l'on explique le « fitting » du gilet. Nous disposons également d'une boîte aux lettres fournie par le partisan et à relever toutes les 04 Hrs.

Profitant d'une légère accalmie, une patrouille en profitera pour sécher quelque peu ses effets, malheureusement, l'ennemi nous a repéré et vient droit sur la patrouille... il faut faire «escape», poursuivie par des hommes en armes dans un terrain particulièrement ouvert ne jouant certainement pas en sa faveur, la patrouille décide de faire face, profitant d'une contre-pente, l'ennemi tombera dans le guet-apens et sera mis hors-combat. La patrouille sera fortement surprise de noter la présence de la police fédérale et de chiens pisteurs... pas de chance!

Après cette brève altercation nous recevons tous le même message dans nos boîtes aux lettres: «Attention, ennemi dans la zone, enterrez-vous pour la nuit, rendez-vous demain (Jeudi) 1200Hr en telle coordonnée en vue d'un contact partisan».

Fatigués, traqués et surtout trempés il nous faudra faire appel à la légendaire débrouillardise du soldat belge; ponchos et couvertures de survie viennent à point, ceci-dit la nuit sera fraîche... très fraîche!

Tôt le matin les patrouilles se remettent en mouvement vers leurs contact partisan (à noter que durant tout l'exercice les différentes patrouilles travailleront indépendamment les unes des autres). 1200 Hr, après une rapide « recce » de la zone, nous avons bien le contact avec notre partisan; le message est le suivant: «rendez-vous au terrain de football de Libin; pick-up Hélicoptère!» Cela semble très sérieux, arrivé au terrain à nouveau un contact partisan, les chefs de patrouilles devront guider leurs hélicoptères pour l'atterrissage et seront donc « Marshaller ». 1300 Hr tapante, deux A 109 atterrissent sous nos conseils; 1^{er} exercice sera suspendu 10 minutes le temps aux pilotes de faire un briefing sécurité. Après cette courte interruption, les moteurs tournent et adieu la clandestinité; en effet une colonie de vacances ainsi que de nombreux civils viendront assister à notre départ. Les vols s'enchaînent jusque sur le parade ground de notre Régiment, nous pouvons dès-lors apprécier «du dessus» le merveilleux relief de nos ardennes. Petit atterrissage d'assaut avec un grand sentiment de fierté; certainement du travail accompli mais également pour la majorité d'entre nous d'être sorti des sentiers habituels; tout le monde prendra conscience des moyens mis en jeu (rien que pour nous) et surtout du professionnalisme que demande l'organisation de cet exercice hors du commun. Beaucoup d'enseignements ont pu être retirés et serviront tant aux organisateurs qu'aux exécutants en vue de s'améliorer lors des missions futures.

1 Sgt Biernaux
PI Ecl Regt CHA



Sur notre site web

Ci-joint deux petits articles qui, je crois, pourraient prendre place dans une prochaine Revue des Chasseurs Ardennais. Bonne continuation et meilleures salutations.

(ndlr : merci ; voir cette revue !)

Major Bernard Neufort (Ex-3ChA, Membre à la Section Namur)

Bonjour,

Je suis étudiant à Louvain-la-Neuve mais avant tout membre de la Lux, la régionale des étudiants de la province de Luxembourg. Je trouve que la marche des Chasseurs ardennais est trop peu connue parmi les étudiants (j'enrage quand j'entends le cercle industriel qui chante son chant sur ce magnifique air alors que trop peu d'entre nous savent le chanter). (ndlr : ça alors !). Je me demandais si vous ne pourriez pas me donner un tuyau pour trouver une cassette ou un CD ou un fichier mp3 (ce serait encore mieux) reprenant votre marche. Merci d'avance,

Fabry Arnaud Ruelle Dédale 1A/106 B-1348 Louvain-la-Neuve
Tel: 010/452802

Par hasard auriez-vous de la documentation des textes ou autres tout ce que vous avez sur le premier sergent major Lucas Daniel. Je vous serais très reconnaissant.

benjamin_lucas81@hotmail.com

Grand merci de m'avoir transmis la gentille réponse du Comd Vos. J'aimerais le contacter personnellement. Auriez-vous l'amabilité de me mailer son adresse à Bouge ? (ndlr : fait)

Merci d'avance, et à bientôt. Claude Garitte.

Bonjour, Ancien Chasseur Ardennais, Je souhaiterais renouer avec la fraternelle, j'ai appartenu au 1ChA en FBA en 1969 (caserné à Spich). Pouvez-vous me faire parvenir le formulaire d'adhésion à la fraternelle. Etant collectionneur, j'aimerais obtenir une liste des différents " objets " disponibles concernant les Chasseurs Ardennais ! Ci-joint mon adresse privée : Michel DASSY Avenue des Vallées, 59 B-1341 Céroux-Mousty (Ottignies Louvain-la-Neuve) michel.dassy@cec.eu.int Merci d'avance.

Je m'appelle Hilde Dockx et j'habite à Beerse (en Flandre). Je voudrais surprendre mon mari Yvan Janssen en retrouvant ses copains. Il a fait son service militaire au 3ChA à Vielsalm en 90-91. J'espère que vous pourrez m'aider dans mes recherches ! Merci d'avance. Salutations distinguées. Hilde Dockx

I would like to know the history of your beautiful march, its composer, time or approximation of its composition, and any details, facts or stories as to how it came into being. Today, where can we purchase the sheet music? I am grateful for your website, help and guidance. Thank you. John C. Candido. (Burbank, California, USA)

Geachte Ardense Jagers,

Bij deze wil ik U mede delen, dat ik, sitebeheerder van de site Regiment Limburgse Jagers, op zowel onze club, als ook op de site een link naar U heb geplaatst. Ik hoop dat U ook een link wilt plaatsen naar onze site: www.limburgsejagers.nl zodat ook zo de band tussen beide regimenten blijft bestaan. (ndlr : fait). Albert-Jan Bosch

Bien reçu votre E-Mail. Un grand merci de continuer vos recherches ! Merci également au LtCol Bernard, à qui vous voudrez bien transmettre mes respects ! Qu'est devenu le Comd Jeanpierre ? Dr Cl.Garitte.



New

Ciseaux

Du coût du fonctionnement de l'Etat

Le coût global de la dernière campagne électorale pour l'élection du Président de la République française vient d'être publié. Il s'élève à 125 millions d'Euros. Heureux coup de fouet pour l'économie locale, mais tout de même ! Voilà une donnée qui apparemment n'a jamais été prise en compte par ceux qui chicanent sur les coûts d'une royauté et pourtant, même toutes proportions gardées, cela n'est pas négligeable.

De l'honneur des partis

Des partis se sont sentis visés par certains passages du discours royal du 21 juillet, notamment ceux qui condamnaient l'extrémisme, «ce fléau». Les dirigeants de ces partis se sont drapés dans les plis de leur «sincérité» et de leur «innocence». Pourtant, ne dit-on pas «que celui qui se sent chatouillé, se gratte» (traduction libre du wallon).

De l'escalade de la violence

On ne peut que rester pantois devant l'escalade continue de la violence dans certains endroits du monde et en particulier au Moyen-Orient. Chacun sait pourtant que la violence ne résout jamais rien. Alors quoi, comment peut-on expliquer cet apparent paradoxe de la folie meurtrière régnant au sein d'une humanité que l'on pouvait espérer avoir atteint un stade avancé de l'accomplissement moral ? Est-ce la faute de quelques fous ou bien sommes-nous trop optimistes quant à notre propre degré d'évolution ?

De la relativité des choses

Un même soir, dans un même journal télévisé, ces trois informations :

1. Le transfert du joueur de football Ronaldo est négocié sur la base de 100 millions d'Euros.
2. En Belgique, une association réclame des subsides pour la protection du grand hamster dans nos campagnes.
3. En Angola, des enfants meurent à petit feu de malnutrition par centaines.

Cherchez l'intrus !

Appel:

De M. Yves Raucq demeurant à 5190 Moustier-sur-Sambre rue Fabrique, 6, tél 071 78 47 17, ancien milicien du 3ChA à Vielsalm 1956-1957, recherche des photos de Chasseurs Ardennais toutes époques, même photocopies.

ndlr: il est suggéré à notre correspondant de compiler la collection de la revue «Le Chasseur Ardennais»

http://users.skynet.be/frat.royale.cha

LE
D
E
F
I
L
E

La tête du défilé



photos Regt



Un peloton du Régiment



Chasseur
Ardennais...et fier
de l'être !



Le Prince intéressé par les explications du 1CLC Wallon



LE
M
U
S
E
E

Notre ami F. Lacroix
avait revêtu la tenue
d'époque



Vinkt

26 mai 2002 Montage donnant une idée du dispositif dans le cimetière

